



**GRUPE REGIONAL D'ACTION CONTRE LES POLLUTIONS  
DES EAUX NATURELLES  
PAR LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES**

**[www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr)**



# Rapport d'activités du Groupe PHYT'EAUVERGNE

Année 2010

**Animation de PHYT'EAUVERGNE :**



## SOMMAIRE

### Présentation du Groupe PHYT'EAUVERGNE et programmation 2010

1. La démarche nationale	6
2. La démarche régionale	8
3. Les actions de PHYT'EAUVERGNE depuis 1997	9
4. Programmation 2010	10

### AXE 1 : Connaître et suivre la situation régionale de la contamination des eaux par les pesticides

Réseau régional de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires	12
Mise en forme et diffusion des mesures de qualité d'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires	15

### AXE 2 : Produire des références

Réseau de fermes de références sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires	18
Charte d'engagement des communes de la région sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires	20
Acquisition et mutualisation de références sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de bords de route	21

### AXE 3 : Communiquer et sensibiliser

2 <sup>èmes</sup> rencontres régionales « Moins de désherbants sur votre commune »	24
Guide sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires des communes	27

### AXE 4 : Initier et coordonner la mise en œuvre des plans d'actions sur les bassins versants prioritaires

Organisation et réalisation de réunions d'information des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticide » – Bilan de l'opération 2010	30
Apport d'expertise technique auprès des acteurs locaux pour la mise en place de démarches territoriales – Bilan de l'opération 2010	32

### Soutien à l'animation

Animation de PHYT'EAUVERGNE – Bilan de l'opération 2010	34
Site Internet de PHYT'EAUVERGNE <a href="http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr">www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr</a> en 2010	35
Bilan financier	37
Propositions d'actions 2011 .....	39

Annexes



**Présentation du Groupe PHYT'EAUVERGNE  
et programmation 2010**

# 1. La démarche nationale

## 1.1. Historique

- **Une phase de prise en compte de la problématique « pollution des eaux par les pesticides » : la création des groupes régionaux d'action contre les phytosanitaires (GRAP) :**

Suite à **une volonté politique** de renforcer la protection des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, et le Ministère de la Santé de l'Emploi et de la Solidarité ont engagé, **à partir de 1996**, des actions coordonnées en matière de surveillance de la qualité de la ressource en eau et initié des plans d'action visant à la préservation de cette ressource vis à vis des produits phytosanitaires.

**En 1996**, le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement a demandé par lettre circulaire, transmise aux Préfets de régions, **la mise en place de groupes de travail** réunissant, autour du Service Régional de la Protection des Végétaux (SRPV), l'ensemble des organismes et acteurs de terrain concernés par la problématique de la qualité de l'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires. Les objectifs des groupes régionaux étaient de :

- conduire un diagnostic local concernant la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires (mesures analytiques de la pollution des eaux de surface et souterraines) et mener une expertise sur l'utilisation régionale des produits phytosanitaires.
- mettre en œuvre des plans d'actions locaux pour réduire les pollutions des eaux par les produits phytosanitaires.

- **Une phase d'action sur la réduction de la pollution :**

Le **1<sup>er</sup> août 2000**, le **programme d'action en faveur de la réduction des pollutions par les produits phytosanitaires** est présenté par les ministres chargés de l'Agriculture et de l'Environnement aux Préfets de régions et aux Préfets de départements. Il concerne le programme national de lutte contre la pollution des eaux, le Fonds National de la Solidarité pour l'Eau (FNSE), ainsi que l'harmonisation et l'élargissement de la composition des groupes régionaux.

**Des experts nationaux « eau, pesticides et environnement » ont été nommés en 2002** au sein du Ministère de l'Agriculture – Directions Générale de l'Alimentation et du Ministère de l'Ecologie – Direction de l'Eau.

- **La naissance d'une obligation de résultat : la DCE**

Le **21 avril 2004**, est sortie la **transposition en droit français de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)** (directive 2000/60/CE). La DCE demande d'atteindre le **bon état des eaux et des milieux aquatiques d'ici 2015**. Le bon état comprend un bon état écologique et un bon état chimique pour les eaux de surface et un bon état quantitatif et un bon état chimique pour les eaux souterraines. Les pesticides constituent un paramètre particulièrement déclassant en Auvergne responsable du classement en « masse d'eau à risque » pour un certain nombre de masses d'eau aussi bien superficielle que souterraine. L'action du Groupe PHYT'EAUVERGNE s'inscrit donc dans cette démarche d'améliorer la qualité de l'eau.

- **Un premier plan d'action prenant en compte la santé des populations : le PIRRP**

Le **28 juin 2006**, Dominique Bussereau, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, et Nelly Olin, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable ont présenté le **plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides (PIRRP) 2006-2009** mis en place conjointement avec les ministères chargés de la consommation et de la santé. Ce plan était destiné à réduire les risques que l'utilisation des pesticides (phytosanitaires et biocides) peut générer sur la santé, notamment celle des utilisateurs, l'environnement et la biodiversité. Il s'inscrit dans le cadre du plan national santé environnement (PNSE) de 2004 ainsi que dans le volet « agriculture » de la stratégie française pour la biodiversité de novembre 2005.

Il prévoyait la réduction de 50% des quantités vendues de substances actives les plus dangereuses. Les actions qui le composaient étaient organisées en cinq axes :

- **Agir sur les produits en améliorant leurs conditions de mise sur le marché**
- **Agir sur les pratiques et minimiser le recours aux pesticides**
- **Développer la formation des professionnels et renforcer l'information et la protection des utilisateurs**
- **Améliorer la connaissance et la transparence en matière d'impact sanitaire et environnemental**  
L'Observatoire des Résidus de Pesticides (l'ORP, [www.observatoire-pesticides.gouv.fr](http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr)) rassemble et valorise les informations sur la présence des pesticides dans l'environnement afin de caractériser l'exposition de la population et des écosystèmes et d'améliorer l'information du public avec l'ouverture d'un site internet. Des études épidémiologiques permettront de mieux connaître l'impact des pesticides sur la santé des travailleurs.
- **Evaluer les progrès accomplis**

Source : <http://www.ecologie.gouv.fr/Plan-interministeriel-de-reduction.html> (consulté le 21 mars 2008)

## 1.2. Le Grenelle de l'Environnement - Un plan d'action global pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires : le plan Ecophyto 2018

Le plan Ecophyto, mis en place par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à la suite du Grenelle de l'environnement en 2007 (engagement 129) et à la demande du Président de la République, vise à **réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires en agriculture, à l'horizon 2018, si possible**. Il s'agit à la fois de réduire l'usage de ces produits et de limiter l'impact de ceux qui resteront indispensables pour protéger les cultures des parasites, des mauvaises herbes et des maladies.

L'engagement 129 du Grenelle de l'environnement prévoit, d'autre part, des mesures de retrait échelonné de la fin de l'année 2008 à la fin de l'année 2010 et de réduction d'usage, pour les préparations contenant les 53 molécules les plus dangereuses.

Le Plan Ecophyto 2018 s'organise en **9 axes** cités dans le tableau suivant. Les actions du groupe PHYT'EAUVERGNE **concourent à l'objectif du Plan Ecophyto 2018**. Les actions réalisées en 2010 dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE sont rappelées dans le tableau suivant, selon les différents axes du Plan :

Axes du Plan Ecophyto 2018	Actions PHYT'EAUVERGNE 2010
<b>Axe 1</b> - Évaluer les progrès en matière de diminution de l'usage des pesticides	Réseau régional de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires : suivi, gestion, analyses, synthèse et communication
<b>Axe 2</b> - Recenser et généraliser les systèmes agricoles et les moyens connus permettant de réduire l'utilisation des pesticides en mobilisant l'ensemble des partenaires de la recherche, du développement et du transfert	Réseau de fermes sur la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires  Expertise technique apportée auprès des acteurs en charge de démarche territoriale et de captage «Grenelle» et expertise des programmes d'action sur les aires d'alimentation des captages Grenelle
<b>Axe 3</b> - Innover dans la conception et la mise au point des itinéraires techniques et des systèmes de cultures économes en pesticides	
<b>Axe 4</b> - Former à la réduction et à la sécurisation de l'utilisation des pesticides	
<b>Axe 5</b> - Renforcer les réseaux de surveillance sur les bio-agresseurs et sur les effets non intentionnels de l'utilisation des pesticides	
<b>Axe 6</b> - Prendre en compte les spécificités des DOM	
<b>Axe 7</b> - Réduire et sécuriser l'usage des produits phytopharmaceutiques en zone non agricole	Création et mise en place d'une Charte d'engagement des Communes de la région sur la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires  Acquisition et mutualisation de références sur les solutions permettant de réduire l'usage des produits phytosanitaires pour l'entretien des bords de routes  2èmes rencontres régionales « moins de désherbants sur votre commune »
<b>Axe 8</b> - Organiser le suivi national du plan et sa déclinaison territoriale, et communiquer sur la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques	
<b>Axe 9</b> - Santé et protection des utilisateurs	

L'opération PHYT'EAUVERGNE 2010 « Organisation et réalisation de réunions d'information Zones Prioritaires vis-à-vis du risque pesticides » concoure aux objectifs de plusieurs axes du Plan Ecophyto 2018.

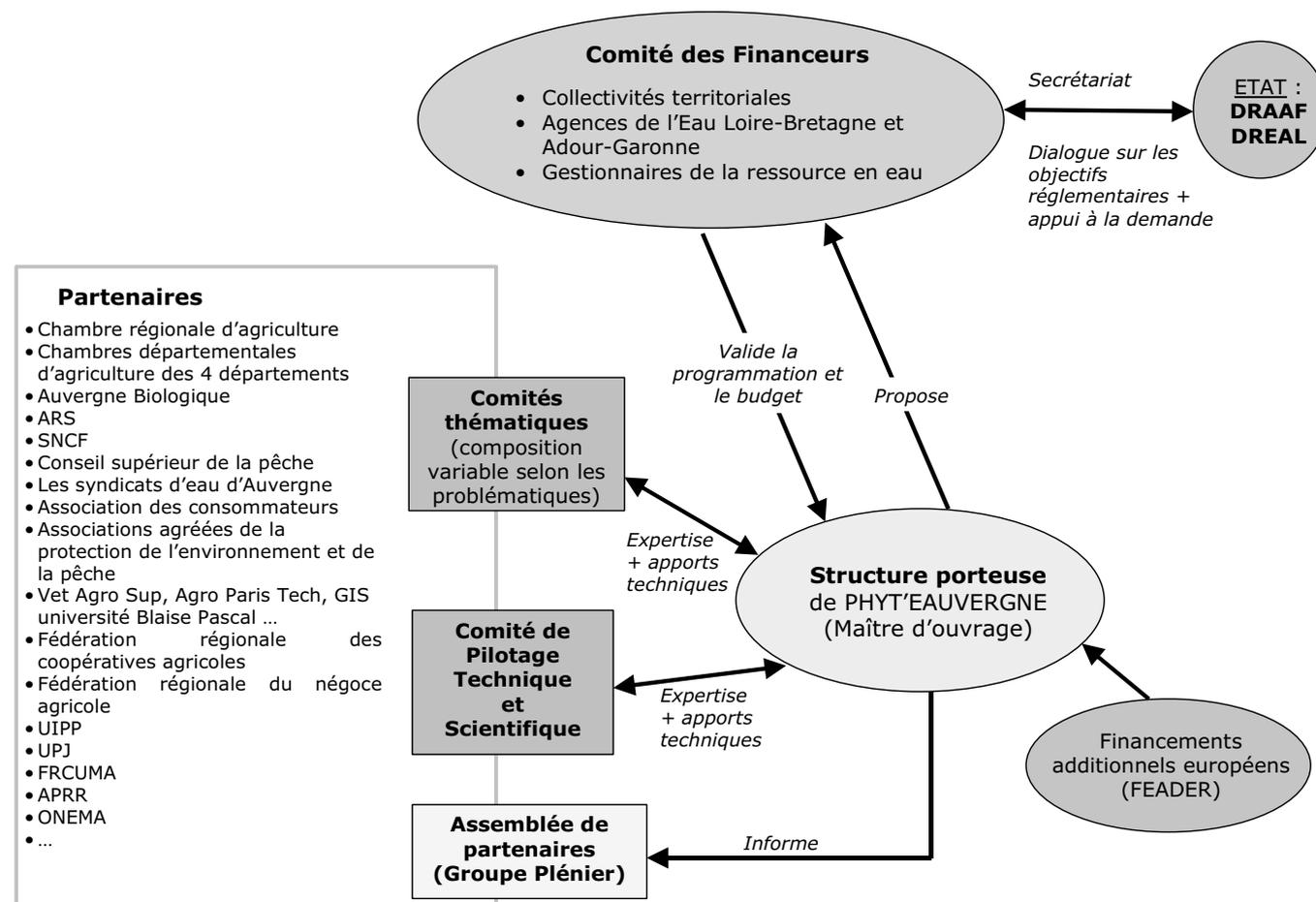
## 2. La démarche régionale

### 2.1 Présentation

Suite à la demande des Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Santé, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a été **créé en 1997**. Il est présidé jusqu'à présent par le Préfet de Région et est **co-animé par la DRAAF - Service Régional de l'Alimentation et la DREAL - Service Eaux, Biodiversité et Ressources**. Il compte aujourd'hui plus de 140 membres (les acteurs du Groupe sont cités au dos du présent rapport) et arrive à sa onzième année d'existence et d'actions de surveillance, de prévention et de lutte contre les pollutions des eaux naturelles par les produits phytosanitaires.

### 2.2 Organigramme

L'organisation de PHYT'EAUVERGNE est présenté dans l'organigramme suivant :



### Schéma de fonctionnement de PHYT'EAUVERGNE

#### 2.2.1 Le Groupe Plénier

La lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires demeure une question d'actualité qui a d'ailleurs été soulignée dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Néanmoins, les groupes régionaux mis en place en 1997 pour œuvrer sur cette problématique se heurtent à la question du financement des actions et la question prépondérante du statut de ces structures. En Auvergne, la maîtrise d'ouvrage des actions est confiée à la FREDON Auvergne puisque PHYT'EAUVERGNE n'a pas de statut juridique, étant donné que c'est un groupe de travail regroupant l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique. Au cours de l'année 2007, il a été difficile de financer certaines actions (en particulier le réseau régional de surveillance qui n'a pu être mis en place qu'au dernier trimestre) et une réflexion a été menée sur la réorganisation du groupe de travail afin d'en assurer la pérennité. Cette réflexion s'est poursuivie en 2009, dans le cadre de la préparation de la déclinaison régionale du plan Ecophyto 2018 qui aura des conséquences sur les activités de PHYT'EAUVERGNE. Ainsi, étant donné les nombreuses incertitudes, et en l'absence de circulaire sur cette déclinaison régionale, il n'a pas paru opportun d'organiser une réunion du groupe plénier. Les résultats des différentes actions menées à terme au cours de l'année 2010 sont présentés dans le présent rapport d'activités.

### 2.2.2 Le Comité de Pilotage Technique et Scientifique

Le Comité de Pilotage Technique et Scientifique (CPTS) de PHYT'EAUVERGNE a été créé à la demande du Groupe Plénier lors de la réunion du 14 avril 2000. Il est le véritable "moteur" du Groupe PHYT'EAUVERGNE. En effet, il applique les décisions du Groupe Plénier, valide les protocoles, suit les actions en cours et propose des opérations futures, susceptibles d'être retenues dans le schéma directeur du Groupe Régional.

En 2010, le CPTS est composé des représentants de l'administration (DREAL, ARS, DRAAF-SRAL, DDT), de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, d'un représentant de chaque collectivité territoriale (Conseil Régional et Conseils Généraux), de représentants des firmes phytosanitaires (UIPP, UPJ), des représentants des professionnels agricoles (Chambres d'Agriculture, FREDON, association interprofessionnelle Auvergne Biologique), des autres utilisateurs de produits phytosanitaires (autoroutes), des représentants des coopératives et du négoce, ainsi que les experts issus de la recherche et de l'enseignement (VetAgro Sup, AgroParisTech, Université). Cette structure n'est cependant pas figée dans la mesure où d'autres participants peuvent être invités en fonction de l'ordre du jour des réunions. L'animation est assurée par la DRAAF Auvergne et la DREAL Auvergne. En 2010, le CPTS s'est réuni 1 fois (01/07/2010). L'ordre du jour ainsi que la liste des participants se trouvent en *annexe 1*.

### 2.2.3 Les sous-groupes de travail

Les sous-groupes thématiques ont été constitués pour coordonner et valider les études spécifiques. Ils regroupent les différents acteurs concernés par ces études. La durée de vie de ces sous-groupes peut être variable en fonction de la durée de l'étude ou pérenne comme le sous-groupe « pollution des eaux ». Au cours de l'année 2010, plusieurs sous-groupes thématiques se sont réunis. (Les ordres du jour des différentes réunions des sous-groupes thématiques ayant eu lieu en 2010 ainsi que les listes des participants à chaque réunion se trouvent en *annexe 1*.)

#### Le sous-groupe "Pollution des eaux"

Ce sous-groupe est chargé du suivi de l'évolution du réseau de surveillance régional de la qualité des eaux, de la synthèse et de la validation des résultats d'analyse. L'animation est assurée aujourd'hui par la DREAL Auvergne.

#### Le Comité de Pilotage du bassin versant de la Vendage (43)

Le Comité de Pilotage du Bassin Versant Pilote de la Vendage a été créé au cours de la réunion du 12 octobre 2005. Il a pour rôle d'encadrer les actions menées sur le bassin versant pilote de la Vendage. L'animation est assurée par la DRAAF Auvergne. Depuis 2007, le Conseil Général de la Haute-Loire a accepté de porter la démarche sur le bassin versant. Un travail de concertation avec les différents partenaires concernés est en cours pour la mise en place d'un contrat territorial. Le comité de pilotage ne s'est pas réuni en 2010, mais une réunion dans le cadre des « Zones prioritaires pesticides » a été organisée sur le secteur en 2010 et réalisée en janvier 2011 (Cf. axe 4 et annexe 8).

#### Le Comité de Pilotage de mise en place de la charte d'entretien des espaces publics

Le Comité de Pilotage de la charte d'entretien des espaces publics a été créé en 2010 pour encadrer la mise en place d'une charte destinée à accompagner et valoriser les communes de la région s'engageant dans une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires. L'animation est assurée par la FREDON Auvergne. Il s'est réuni deux fois en 2010 (Cf. fiche de synthèse correspondante - axe 2).

## 3. Les actions de PHYT'EAUVERGNE depuis 1997

Depuis sa création, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a mis en place des actions pilotes ou expérimentales visant à produire des références utilisables et reproductibles à l'échelle locale. Ces actions peuvent être regroupées en 4 axes :

#### AXE 1 : Connaître et suivre la situation régionale de la contamination des eaux par les pesticides.

Grâce à son réseau de surveillance régional qui existe depuis 1997, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a permis de suivre la qualité des eaux de 98 stations de prélèvements en eaux superficielles et de 36 stations de prélèvements en eaux souterraines. Les résultats obtenus ont servi à mieux comprendre les différentes origines et les mécanismes de pollutions de l'eau par les pesticides. Ils ont aussi permis d'identifier les zones d'actions prioritaires. Ils sont à disposition de l'ensemble des partenaires afin de mettre en œuvre sur leurs territoires des actions visant à réduire les contaminations. Ils ont notamment permis à l'ARS (Agence Régionale de Santé : ex-DRASS de la région) de préciser ses recherches de pesticides dans le cadre du contrôle sanitaire sur les captages d'eau potable.

#### AXE 2 : Produire des références

Le Groupe PHYT'EAUVERGNE a produit de nombreuses références en matière de réduction de la pollution de l'eau vis-à-vis de produits phytosanitaires. Ces références doivent servir de modèles aux organismes locaux. Il s'agit, par exemple, des collectes de Produits Phytosanitaires Non Utilisables sur des bassins versants pilotes, du Zonage Régional des risques de contamination des eaux par les produits phytosanitaires, de l'étude SIRIS, de l'expérimentation d'une aire collective de remplissage / lavage de pulvérisateurs sécurisée, du plan de désherbage communal de communes de référence,...

### **AXE 3 : Communiquer et sensibiliser**

Le Groupe PHYT'EAUVERGNE, depuis sa création sensibilise et communique auprès de l'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires, en particulier sur les références acquises ; et cela grâce à différents vecteurs de communication : plaquettes et bulletins envoyés aux utilisateurs de produits phytosanitaires, journées d'information, formations, site Internet,...

### **AXE 4 : Initier et coordonner la mise en oeuvre des plans d'action sur des territoires locaux.**

Afin de démultiplier les actions réalisées à titre pilote, le Groupe PHYT'EAUVERGNE informe et apporte son soutien auprès des organismes locaux pouvant, sur leur territoire, porter la démarche de réduction de la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires.

L'ensemble des actions menées dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE est détaillé dans les rapports annuels d'activités qui sont consultables sur le site Internet [www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr) (rubrique « Les publications »). Par ailleurs, tous les documents édités sont consultables ou téléchargeables dans la même rubrique.

## **4. Programmation 2010**

Les actions menées en 2010 s'intègrent dans la démarche globale du Groupe PHYT'EAUVERGNE (cf. paragraphe précédent). Elles sont la poursuite d'actions initiées au cours des années précédentes ou visent à apporter de nouvelles références qui seront mises à disposition des acteurs locaux. A la fin de l'année 2009, la programmation envisagée pour 2010 dans le rapport d'activité du Groupe PHYT'EAUVERGNE, était la suivante :

### **AXE 1 : Connaître et suivre la situation régionale de la contamination des eaux par les pesticides :**

- Réseau de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides : gestion, suivi, prélèvements, analyses et interprétation des résultats ;
- Réalisation de la brochure de synthèse des résultats d'analyse des réseaux de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires en Auvergne sur la période 2004-2009
- Mise en forme des résultats d'analyse 2009 et mise en ligne sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE

### **AXE 2 : Produire des références :**

- Réseau de fermes de références sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires : poursuite de la mise en place du réseau de fermes de références (mise en cohérence avec Ecophyto 2018) ; suivi et bilan de la campagne 2009-2010 ; organisation et réalisation de journées techniques de visites des fermes de références
- Création et mise en place d'une charte d'engagement des communes de la région Auvergne sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires
- Organisation et réalisation de journées techniques de sensibilisation et d'information des élus et des agents des collectivités locales sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires et poursuite de la communication sur le réseau de communes de références

### **AXE 3 : Communiquer et sensibiliser :**

- Organisation et réalisation de journées techniques de sensibilisation et d'information des agents chargés du désherbage des bords de route et soutien technique pour l'amélioration de leurs pratiques phytosanitaires
- Animation du Groupe PHYT'EAUVERGNE dans la gestion des réunions, des comptes-rendus et des courriers + gestion et mises à jour du site Internet
- Rédaction, mise en forme et édition du rapport des activités du Groupe PHYT'EAUVERGNE 2010 ;

### **AXE 4 : Initier et coordonner la mise en oeuvre de plans d'action sur les bassins versants prioritaires**

- Apport de l'expertise technique auprès des porteurs de démarche territoriale et sur les secteurs des captages prioritaires de la région ;
- Organisation et réalisation de journées et soirées d'information des élus et des utilisateurs de produits phytosanitaires professionnels sur 1/4 de la surface des Zones Prioritaires "Phyto" (4<sup>ème</sup> partie).

**L'ensemble des opérations programmées ci-dessus ont été réalisées au cours de l'exercice 2010.** Le détail des activités du Groupe pour l'année 2010 est présenté dans le présent rapport sous forme de fiches de synthèse par opération.

Toutes les actions réalisées en 2010 l'ont été sous maîtrise d'ouvrage de la **FREDON Auvergne**.

**AXE 1 :**  
**Connaître et suivre la situation régionale**  
**de la contamination des eaux**  
**par les pesticides**

## Réseau régional de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires

**Historique** Le Groupe PHYT'EAUVERGNE a mis en place, dès 1997, un réseau de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires afin d'établir un état des lieux régional (cf. brochure « Eau et Produits Phytosanitaires – Qualité des eaux en Auvergne » juin 2011). De 1997 à 2009, 139 stations différentes ont été suivies au moins une fois ; ce qui représente 5 046 prélèvements et 516 515 analyses réalisés. Le suivi concerne les eaux superficielles et les eaux souterraines. Chaque année, le réseau PHYT'EAUVERGNE a été reconsidéré (cf. historique dans la brochure « Substances Actives phytosanitaires dans les eaux de la région Auvergne décembre 1997 – juin 2005 – PHYT'EAUVERGNE - FREDON Auvergne – décembre 2005 » pages 5 et 6 et brochure « Pesticides dans l'eau en Auvergne – décembre 1997-juin 2006 » - PHYT'EAUVERGNE - FREDON Auvergne – décembre 2006).

### Enjeux

- **Connaître, sur l'ensemble de la région, l'état de contamination des eaux par les produits phytosanitaires** en fonction des périodes et des territoires ;
- **Définir les zones et les actions prioritaires** à mener pour réduire la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires ;
- **Observer l'impact des actions menées** sur la réduction des pollutions de l'eau par les produits phytosanitaires sur les différents territoires de la région.

### Objectifs de l'action

- **Mesurer la qualité des eaux** vis-à-vis des produits phytosanitaires à différentes périodes et sur l'ensemble des territoires de la région ;
- **Mesurer l'évolution au cours du temps** de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires ;
- **Etudier les mécanismes de pollution** des eaux sur les différents territoires afin d'**apporter des éléments techniques pour la proposition d'actions** à mener pour réduire les pollutions.

**Moyens mis en œuvre** Cf. carte en annexe 2

#### - Cohérence des différents réseaux de surveillance de la qualité des eaux en Auvergne :

Le réseau régional de surveillance PHYT'EAUVERGNE se place en complémentarité des réseaux existants (Réseaux de Contrôle de Surveillance et de Contrôle Opérationnel des Agences de l'Eau mis en place dans le cadre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, Contrôles sanitaires du Ministère de la Santé,...). Il permet une réactivité plus grande pour la mise en place d'actions. Il permet aussi de suivre la qualité des eaux de certaines ressources n'ayant pas été retenues dans le cadre d'autres types de réseaux de suivi. Il constitue un outil servant en particulier à préciser les recherches qui doivent être effectuées dans le cadre des autres réseaux de suivi. A partir de 2008, le réseau PHYT'EAUVERGNE, a pu intégrer le Réseau de Contrôle Opérationnel Eaux Superficielles de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Ceci a permis de démarrer plus tôt ce suivi prévu dans le cadre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau. Par ailleurs, l'ensemble des résultats obtenus par les autres réseaux existants en Auvergne ont été collectés, afin de les intégrer aux bilans réalisés dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE (brochure de synthèse régionale de résultats d'analyse, site Internet,...).

#### - Stations de prélèvement en eaux souterraines (ESO) :

Le réseau PHYT'EAUVERGNE 2010 a comporté **6 stations de prélèvement en Eaux Souterraines** :

- 3 stations de prélèvement dans la nappe alluviale de l'Allier (dans un puits sur la commune de Marcenat (03), dans un piézomètre sur la commune de Toulon sur Allier (03) et dans un piézomètre sur la commune de Beauregard l'Evêque (63))
- 1 station de prélèvement sur la nappe alluviale de la Loire (dans un piézomètre sur la commune de Gannay sur Loire (03))
- 1 station de prélèvement sur la nappe alluviale de la Besbre (dans un piézomètre sur la commune de Dompierre sur Besbre (03))
- 1 station de prélèvement sur une source issue de formations volcaniques récentes sur la commune de Malauzat (63)

A partir de 2008, le choix a été fait de privilégier les prélèvements sur des piézomètres plutôt que sur des puits ou des forages, afin de réduire l'impact potentiel des pompages sur les résultats d'analyse en nappe alluviale.

#### Récapitulatif des stations de prélèvement ESO intégrées au réseau PHYT'EAUVERGNE en 2010 :

Département	Nombres de stations de prélèvement en Eaux Souterraines
ALLIER	4
PUY-DE-DOME	2

A noter que les Agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour-Garonne, dans le cadre de leurs Réseaux de Contrôle de Surveillance et Opérationnels DCE (RCS et RCO), possèdent des stations de prélèvement supplémentaires en eaux souterraines dont les résultats sont exploités dans la synthèse régionale de PHYT'EAUVERGNE.

#### - Stations de prélèvement en eaux superficielles (ESU) :

Le réseau PHYT'EAUVERGNE 2010 a comporté **52 stations de prélèvement en Eaux Superficielles** (dont 2 stations complémentaires sur le Bassin Versant pilote de la Vendage). Les tableaux suivants présentent les bassins versants concernés et les communes des lieux de prélèvement.

## Département de l'Allier

RCO	<b>Besbre à Dompierre-sur-Besbre (03)</b>
	<b>Allier à St-Germain-des-Fossés (03)</b>
	Mourgon à St-Germain-des-Fossés - Gare (03)
	Valençon en amont de Varennes-sur-Allier (03)
	Andelot à Loriges (03)
	Sioule à Jenzat (03)
	Bouble à Chareil-Cintrat (03)
	Sioule à Contigny (03)
	Queune à Souvigny (03)
	Allier à Villeneuve-sur-Allier (03)
	Bieudre à Pouzy-Mesangy (03)
	<b>Préau à Désertines (03)</b>
	Cher à Vallon-en-Sully (03)
	Œil à Hyds (03)
	Œil à Cosne-d'Allier (03)
	Luzeray à Bessay-sur-Allier (03)
	Acolin à La Chapelle-aux-Chasses (03)
	Engivière à St-Martin-des-Lais (03)
	Cher à St-Victor (03)
Sonnante à Toulon-sur-Allier (03)	
Sichon à Vichy (03)	

## Département du Cantal

Authre à Lacapelle-Viescamp (15) <b>X</b>
Auze à Brageac (15) <b>X</b>
Sumène à Bassignac (15) <b>X</b>
Célé à Bagnac (46)
Rance à Maurs (15) <b>X</b>
Ressègue à Mourjou (15) <b>X</b>
Ander à St-George (15)
Cère à Sansac-de-Marmiesse (15)

## Département du Puy-de-Dôme

RCO	Allier à Orbeil (63)
	<b>Charlet à Authezat (63)</b>
	Veyre aux Martres-de-Veyre (63)
	Auzon à Courmon-d'Auvergne - aval STEP (63)
	Jauron à Beauregard-l'Evêque (63)
	Artière aux Martres-d'Artière (63)
	Litroux à Culhat (63)
	Morge à St-Ignat (63)
	Bedat à St-Laure (63)
	<b>Allier à Limons (63)</b>
	Buron St-Priest-Bramefant (63)
	<b>Germinel à St-Sylvestre-Pragoulin (63)</b>
	Eau-Mère à Parentignat (63)

## Département de la Haute-Loire

RCO	Dolaison au Puy-en-Velay (43)
	<b>Chazelle à Azerat (43)</b>
	Vendage à Azerat (43)
	Courbeyre à Beaulieu (43)
	Vendage à Beaumont (43)
	Borne à Chadrac (43)
	St-Ferréol à Cohade (43)
	Senouire à Fontannes (43)
	Ternivol à Lamothe (43)
	Allier à Brioude (43)

RCO : Stations intégrées au Réseau de Contrôle Opérationnel de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Les 7 stations écrites en italique sont nouvelles en 2010 faisant nouvellement partie du RCO (en particulier 4 très petits cours d'eau (Charlet, Chazelle, Germinel et Préau)

**X Suivi complémentaire dans le Cantal :** Les résultats récents du contrôle sanitaire réalisé par l'ARS (délégation territoriale du Cantal) montrent des détections importantes de matières actives sur certains territoires du département. Afin d'apporter des éléments techniques complémentaires aux résultats d'analyse de l'ARS - délégation territoriale du Cantal, un suivi exceptionnel de certaines ressources en eaux superficielles les plus concernées a été initié en 2009. Elles ont une croix dans le tableau ci-dessus. Ce suivi doit permettre de valider les premiers résultats obtenus par l'ARS et de fournir des hypothèses quant aux causes probables de ces pollutions à la fois en termes de type d'utilisateurs potentiels de produits phytosanitaires et en termes de périodes et de secteurs concernés

## Récapitulatif des stations de prélèvement ESU intégrées au réseau PHYT'EAUVERGNE en 2009 :

Département	Nombres de stations de prélèvement en Eaux Superficielles
ALLIER	21
HAUTE-LOIRE	10
PUY-DE-DOME	13
CANTAL	8

A noter que les Agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour-Garonne, dans le cadre de leur Réseau de Contrôle de Surveillance DCE (RCS), possèdent des stations de prélèvement supplémentaires en eaux superficielles dont les résultats sont exploités dans la synthèse régionale de PHYT'EAUVERGNE.

**- Périodes de prélèvements :**Eaux superficielles :

Afin d'étudier des périodes qui n'avaient fait l'objet que de suivis ponctuels, il a été décidé, à partir de 2008, de réaliser les prélèvements en mai. Par ailleurs, la période de décembre, présentant globalement peu de détections, a été abandonnée à partir de 2008. Les périodes de prélèvements ont donc été : **avril, mai, juin, septembre et octobre**. A partir de 2010, le **RCO** nécessitant 7 prélèvements par an, les stations intégrées au RCO ont fait l'objet de 2 périodes de prélèvements supplémentaires en **mars** et en **août**.

Eaux souterraines :

Les périodes de prélèvements pour les eaux souterraines sont restées les mêmes que les années précédentes, reflétant les différentes situations des niveaux d'eaux souterraines, soit : **avril, juin, octobre et décembre**.

**- Organisation des prélèvements :**

<b>Département</b>	<b>Opérateurs</b>
ALLIER	ESU : agents du Conseil Général de l'Allier (BDQE) ESO : DREAL Auvergne
HAUTE-LOIRE	ESU : agents du Conseil Général de la Haute-Loire
CANTAL	ESU : agents du Conseil Général du Cantal et agents de la FDGDON du Cantal (en prestation pour la FREDON)
PUY-DE-DOME	ESU et ESO : agents de la FREDON Auvergne

**- Molécules recherchées :**

A partir de 2008, la liste des molécules recherchées a été calée sur la liste imposée pour le Contrôle Opérationnel de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne puisqu'une partie importante des stations de prélèvement PHYT'EAUVERGNE sont intégrées au RCO. Cette liste contient l'ensemble des molécules les plus susceptibles d'être détectées dans les eaux de la région (d'après l'étude SIRIS 2005). En 2010, afin de compléter les éléments de SIRIS 2005, des molécules supplémentaires ont été intégrées à la liste des molécules recherchées (en particulier des herbicides supplémentaires utilisés sur céréales à paille ou maïs et préconisés par les instituts techniques et les chambres d'agriculture). Cette liste concerne 264 molécules différentes.

Après appel à concurrence de 9 laboratoires d'analyse spécialisés dans la recherche de matières actives phytosanitaires, le laboratoire IPL de Lille a été retenu pour réaliser les analyses au cours de l'année 2010.

**Résultats obtenus**

**Tous les secteurs de l'Auvergne demeurent concernés** par la pollution de l'eau par les pesticides.

**Parmi les 59 bassins versants ayant fait l'objet d'au moins une année de suivi sur la période 2004-2010** dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE et dans le cadre des réseaux complémentaires des Agences de l'Eau :

- deux bassins versants n'ont présenté aucune détection de pesticide,
- plus d'un quart des bassins versants ont présenté au moins une détection de pesticide lors de chacune des périodes de prélèvement,
- peu de bassins versants présentent une variation sensible (amélioration ou dégradation) de la qualité des eaux.

Les secteurs présentant une contamination régulière des eaux, avec un grand nombre et une grande variété de pesticides détectés, sont ceux situés en zones de culture et/ou en zones urbanisées. Il s'agit principalement de secteurs dont les masses d'eaux superficielles ont été déclassées par rapport au paramètre "pesticides" lors de l'état des lieux réalisé en 2004 en application de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

**Parmi les 31 stations de prélèvement en eaux souterraines ayant fait l'objet d'au moins une année de suivi sur la période 2004-2010** dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE et dans le cadre des réseaux complémentaires des Agences de l'Eau :

- 6 stations n'ont présenté aucune détection de pesticide. *A noter : ces stations n'ont fait l'objet que d'un suivi restreint,*
- seulement un septième des stations ont présenté au moins une détection de pesticide lors de chacune des périodes de prélèvement avec parfois des concentrations importantes.

L'ensemble des données exploitées (réseau PHYT'EAUVERGNE, réseaux des Agences de l'Eau et contrôle sanitaire) montre que **les eaux souterraines sont globalement moins contaminées que les eaux superficielles**. Les nappes souterraines présentant le plus de contaminations sont les nappes alluviales de l'Allier, du Cher et de la Loire (ressources en eau à forts enjeux à l'échelle de la région).

Les résultats du contrôle sanitaire montrent que plus de 87% des captages d'eau potable ayant fait l'objet d'un contrôle n'ont présenté aucune détection de pesticide. Néanmoins, certains captages font état de contaminations à des concentrations supérieures aux limites de qualité, nécessitant la mise en œuvre de mesures d'amélioration.

Sur l'ensemble des prélèvements effectués au cours de l'année 2010 dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE :

- **une détection sur deux concerne un pesticide à usage agricole,**
- **une détection sur deux concerne un pesticide à usages multiples** (entretien des voies de communication et des espaces urbanisés, traitements par les particuliers ou agriculture).

Ce constat montre la nécessité de mettre en place des actions sur les zones prioritaires afin d'atteindre l'objectif de bon état des eaux d'ici 2015 exigé par la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE).

L'ensemble des résultats obtenus fait l'objet d'une **brochure de synthèse** réalisée au cours du premier semestre 2011. Ils sont aussi intégrés dans le **module de consultation détaillé sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE** (Cf. fiche synthétique suivante).

**Perspectives**

Le réseau PHYT'EAUVERGNE doit se poursuivre dans le temps afin d'observer l'évolution des contaminations des eaux par les produits phytosanitaires, et cela en complémentarité avec les autres réseaux existants. Les résultats obtenus dans le cadre du suivi complémentaire dans le département du Cantal en 2009 et 2010 pourraient être complétés par le maintien du suivi de ces points en 2011 afin de mieux caractériser les pollutions ayant déjà été constatées dans le cadre du Contrôle Sanitaire du Ministère de la Santé. Parmi les points suivis, 2 concernent à des captages prioritaires classés par rapport au critère pesticide, et sur lesquels des programmes d'action sont en cours d'élaboration.

## Mise en forme et diffusion des mesures de qualité d'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires

**Historique** Depuis 2001, chaque année, une brochure de synthèse des analyses du réseau PHYT'EAUVERGNE (ainsi que les autres réseaux disposant d'analyses pesticides sur les eaux) est éditée afin de diffuser ces informations sur la qualité des eaux de la région auprès des membres du groupe PHYT'EAUVERGNE. Par ailleurs, un module de consultation a été créé en 2009 afin d'accéder à l'intégralité des analyses sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE. Ces outils de diffusion des données doivent être mis à jour chaque année.

### Enjeux

- **Informier l'ensemble des acteurs régionaux concernés par la problématique de pollution des eaux par les produits phytosanitaires** sur l'état et l'évolution de la qualité des eaux de la région Auvergne ;
- **Sensibiliser les acteurs locaux et le grand public** sur la qualité des eaux de la région Auvergne vis-à-vis des produits phytosanitaires ;
- **Répondre à une demande de mise à disposition auprès des acteurs locaux** de l'ensemble des résultats d'analyse du réseau PHYT'EAUVERGNE.

### Objectifs de l'action

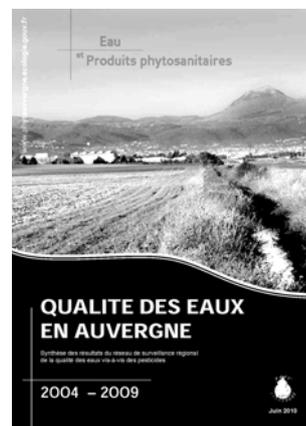
- **Diffuser auprès des acteurs régionaux et du grand public** l'ensemble des résultats de qualité d'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires de la région Auvergne ;
- Mettre à disposition les **données régulièrement mises à jour** grâce à des outils synthétiques et ergonomiques ;
- Proposer différents niveaux de lecture de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires : **échelles régionale** et départementale ainsi que **pour chaque bassin versant** et pour chaque station de prélèvement.

### Moyens mis en œuvre et résultats obtenus en 2010

#### Réalisation et diffusion de la brochure « Qualité des eaux en Auvergne 2004-2009 »

La brochure « Qualité des eaux en Auvergne 2004-2009 » s'est appuyée sur la forme de la brochure de l'année précédente. En effet, selon les résultats de l'enquête réalisée auprès des membres du groupe plénier de PHYT'EAUVERGNE, cette nouvelle forme avait été appréciée. Comme pour les années précédentes, la FREDON Auvergne compile les résultats d'analyse et les met en forme pour rédiger cette brochure. Cette dernière est ensuite soumise à discussion et validation par le sous-groupe « Pollution des eaux » qui s'est réuni le 12 février, le 9 avril et le 27 mai 2010. De nombreuses modifications ont été apportées à la brochure avec notamment :

- des graphiques par bassin versant permettant d'affiner la vision régionale sur l'année 2009 ;
- des éléments sur l'évolution des pics de concentration depuis le début du suivi ;
- un bilan détaillé des 15 molécules les plus souvent détectées sur la période 2004-2009 ;
- une répartition régionale des détections d'AMPA (molécule la plus souvent détectée sur l'ensemble du réseau régional) ;
- un bilan sur les matières actives interdites d'utilisation et encore détectées en 2009 ;
- un bilan régional complet sur la qualité des ressources en eaux destinées à la production d'eau potable.

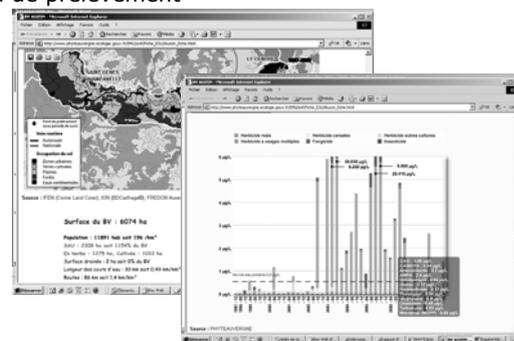


Cette brochure a été éditée et envoyée en juin 2010 par courrier à l'ensemble des 160 membres du groupe plénier de PHYT'EAUVERGNE (Cf. liste au dos du présent rapport). Elle est aussi consultable sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE à la rubrique « Qualité de l'eau » et à la rubrique « Les publications ».

#### Module de consultation des résultats d'analyse sur le site Internet

Le module complet de présentation des résultats d'analyse est en ligne depuis fin juin 2009 sur site Internet de PHYT'EAUVERGNE - rubrique « Qualité de l'eau ». Il permet d'avoir accès à l'ensemble des résultats d'analyses de pesticides des différents réseaux (PHYT'EAUVERGNE, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Agence de l'Eau Adour Garonne) sous forme de cartes dynamiques et de fiches synthétiques pour chaque station de prélèvement. La mise à jour des données est réalisée de la façon suivante :

- Mise en forme des données pour la création de l'ensemble des cartes dynamiques régionales :
- Mise en forme et rédaction des fiches de synthèse pour chaque station de prélèvement
  - Une carte de situation de la station et présentant l'occupation du sol du bassin versant concerné
  - Une description du bassin versant concerné (densité du réseau hydrographique, densité du réseau routier, répartition des cultures,...)
  - Le classement DCE de la masse d'eau concernée et les éventuelles démarches territoriales pour le paramètre « pesticide » sur le secteur
  - L'ensemble des résultats d'analyse pesticide sous la forme de graphique dynamique présentant au cours du temps les concentrations de chaque molécule détectée
  - Des commentaires sur les résultats d'analyse
  - Des liens pour aller plus loin



**Perspectives** La brochure de synthèse des résultats d'analyse et le module de présentation des résultats d'analyses devront être mis à jour chaque année en intégrant les données de l'année précédente (PHYT'EAUVERGNE, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Agence de l'Eau Adour Garonne, Contrôle Sanitaire). Les éventuelles remarques supplémentaires qui pourraient être émises par les lecteurs de la brochure et les utilisateurs du site Internet seront prises en compte afin d'améliorer au mieux la diffusion des résultats d'analyse de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires.



**AXE 2 :**  
**Produire des références**

## Réseau de fermes de références sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires

**Historique** Dans le cadre des actions du Groupe PHYT'EAUVERGNE, un réseau de fermes de références a été mis en place en 2002. Les fermes de références PHYT'EAUVERGNE constituaient un « modèle » des Bonnes Pratiques Phytosanitaires. Chacune des 5 fermes de références était située dans un secteur représentatif d'une zone de cultures donnée. Sur chacune de ces exploitations, un diagnostic phytosanitaire a été réalisé. Suite à cette opération, réalisée en 2003, des préconisations d'améliorations ont été discutées avec les responsables d'exploitation et certaines ont été programmées pour l'année 2004. Au cours de l'année 2005, La FREDON Auvergne a accompagné techniquement chaque responsable d'exploitation pour poursuivre les améliorations. A la suite, des supports pédagogiques ont été réalisés pour présenter la démarche et les améliorations apportées. Au cours de l'année 2006, des visites ont été organisées dans chacune des 5 fermes de références pour informer et sensibiliser les agriculteurs de la région sur les Bonnes Pratiques Phytosanitaires respectueuses de l'environnement.

### A partir de 2007 : initiation de la mise en place d'un réseau de fermes de références sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires :

Au cours de l'année 2007, un **bilan bibliographique des solutions techniques et agronomiques permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires** en grande cultures a été réalisé. Cette étude bibliographique a été mise en forme en 2009 pour intégrer de façon conviviale (photos, vidéos,...) le site Internet de PHYT'EAUVERGNE à la rubrique « Conseils aux agriculteurs ». D'autre part, des rencontres techniques entre les professionnels agricoles de la région ont été organisées afin de définir localement quelles pourraient être les solutions (techniques, agronomiques, économiques,...) permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires. En 2008, la volonté a été de **disposer de plus de références locales sur les solutions permettant de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires**.

Aussi, le réseau de fermes de références a été réorienté non plus seulement sur la réduction des pollutions ponctuelles, mais aussi sur le thème de la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires. Afin de mettre en place ce réseau, les opérations suivantes ont été réalisées :

- Sollicitation de l'ensemble des organismes agricoles de la région pouvant être partenaires de la démarche sur la région. Suite à la sollicitation, 14 organismes se sont engagés à des niveaux différents et 13 exploitations ont été proposées pour faire partie du réseau de fermes de références PHYT'EAUVERGNE
- Constitution et réunion du comité de pilotage qui a validé le réseau proposé
- Communication dans la presse agricole et sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE sur les premiers éléments techniques obtenus grâce au réseau de fermes de références sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires.



### Enjeux

- **Disposer de plus de références locales sur les solutions** permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires en agriculture ;
- **Permettre la mise en place dans les exploitations agricoles de la région** de solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires ;
- **Réduire les pollutions des eaux** par les produits phytosanitaires utilisés en agriculture.

### Objectifs de l'action 2010

- Faire le **bilan technico-économique de chaque** exploitation du réseau de fermes de références sur la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires ;
- Suivre techniquement la mise en place des solutions techniques et agronomiques des fermes de références sur la **campagne 2009-2010**
- Mettre en cohérence le réseau de fermes de références PHYT'EAUVERGNE avec les réseaux FERME proposés dans le cadre du dispositif DEPHY du Plan **Ecophyto 2018**
- Organiser des journées techniques de **visites de fermes de références** et de **démonstrations de matériels** afin de poursuivre le partage d'expériences avec les agriculteurs et professionnels agricoles de la région sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires

### Moyens mis en œuvre en 2010

#### Bilan technique et économique des solutions mises en œuvre

Au cours de l'année 2010, la FREDON Auvergne a rencontré chacun des 13 exploitants agricoles faisant partie du réseau de fermes de références afin de faire le bilan technique et économique des solutions mises en place sur leur exploitation pour réduire l'usage de produits phytosanitaires. La majorité des agriculteurs disposent de plusieurs années d'expérience sur les solutions qu'ils ont déjà mises en œuvre. Les données collectées sur leur exploitation ont été mises en forme afin de permettre une lecture et une interprétation aisées pour les autres agriculteurs de la région. Ces données ont servi de base de témoignage lors des visites d'exploitation. Elles ont aussi été mises en forme pour être consultables de façon ergonomique sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE. Elles seront mises en ligne après validation par le comité de pilotage.

#### Candidature dans le cadre d'Ecophyto 2018

Le Plan Ecophyto 2018 prévoit, à l'échelle nationale, la mise en place de l'ordre de 300 réseaux d'une dizaine de fermes chacun sur le thème de la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires (Cf. paragraphe 1.2.). Un appel à candidatures a été lancé en juillet 2010 par le ministère en charge de l'agriculture. Afin de mettre le travail déjà réalisé dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE en cohérence avec le Plan Ecophyto 2018, et de bénéficier du financement, par l'ONEMA, d'un mi-temps

d'ingénieur-réseau sur ce travail, le CPTS de PHYT'EAUVERGNE a décidé que la FREDON Auvergne devait répondre à cet appel à candidature. Pour cela, plusieurs ajustements ont été pris rapidement pour répondre au mieux aux attentes du cahier des charges :

- Recentrage du réseau sur une zone de culture cohérente (plaine de la Limagne) : échelle régionale trop large
- Restriction du nombre d'agriculteurs bio à 3, en retenant ceux qui ont le plus d'années d'expérience et répartis sur le territoire concerné
- Recherche et intégration de nouveaux agriculteurs dans le réseau

Le réseau ayant été proposé comporte 8 exploitations avec une majorité d'agriculteurs ayant déjà des retours d'expériences en matière de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires. Un bilan technique de chacun de ces agriculteurs avec calcul de leurs IFT (Indicateur de Fréquence de Traitement) a été réalisé pour constituer le dossier de candidature. Ce dossier a été déposé le 15 octobre 2010 selon la procédure.

### Visites et démonstrations de matériels

La FREDON Auvergne a organisé 7 visites de fermes de références PHYT'EAUVERGNE accompagnées de démonstrations de matériels permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires en grandes cultures. La priorité a été donnée aux solutions permettant de **réduire l'utilisation d'herbicides**. Ce sont en effet les molécules les plus utilisées et celles qui constituent la majorité des matières actives détectées dans les ressources en eaux. L'invitation à ces visites s'est faite selon plusieurs vecteurs de communication :

- **Invitation numérique par mail** auprès des personnes inscrites à la Newsletter de PHYT'EAUVERGNE
- **Articles dans la presse agricole locale** et sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE
- **Affiches et plaquettes d'invitation** dans les coopératives agricoles et distributeurs locaux
- **Relais par les Chambres** Départementales d'Agriculture

Des exemples de newsletter, d'articles de presse et de plaquettes d'invitation se trouvent en annexe 3.

Chaque visite était organisée avec une première partie dans le hangar de l'exploitation avec vidéo-projection et documents papiers distribués et une seconde partie sur une parcelle de l'exploitation avec démonstration de matériels de l'agriculteur. Lors de chaque visite, les thèmes suivants ont été abordés :

- Présentation du réseau de fermes de références PHYT'EAUVERGNE
- Bilan sur les solutions techniques permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires
- Présentation et **discussion des itinéraires techniques de l'agriculteur** recevant la journée de visite (motivations, moyens mis en œuvre pour réduire l'usage de produits phytosanitaires, résultats techniques et économiques obtenus,...)
- **Démonstration** de matériels et visites de parcelles



Des photos et des vidéos ont été réalisées lors de chaque démonstration. Un bilan synthétique des éléments présentés lors des démonstrations a aussi été réalisé et mis en ligne sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE. Il est présent en annexe 4.

Par ailleurs, Christophe BRAS, de la FREDON Auvergne, est intervenu lors de l'Assemblée Générale du Groupement de Vulgarisation Agricole **GVA de Lafeuillade-Montsalvy (15)** le 22 février 2010 (à la demande du GVA) pour présenter l'ensemble des données disponibles dans le réseau de fermes PHYT'EAUVERGNE. Une centaine de participants ont pu échanger sur les solutions envisageables sur le secteur sud-ouest du Cantal pour réduire d'utilisation de produits phytosanitaires.

### Résultats obtenus

Le **bilan technique et économique** des solutions mises en place sur leur exploitation pour réduire l'usage de produits phytosanitaires a été réalisé pour chacune des 13 exploitations agricoles du réseau de fermes de références afin de faire le bilan technique et économique. Les données collectées sur les exploitations des agriculteurs ayant plusieurs années d'expérience sur certaines solutions ont été mis en forme afin de permettre une lecture et une interprétation aisée pour les autres agriculteurs de la région. Ces données ont servi de base de témoignage lors des visites d'exploitation. Elles ont aussi été mise en forme pour être consultables de façon ergonomique sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE. Elles seront mises en ligne après validation du comité de pilotage.

La candidature du réseau proposé dans le cadre d'**Ecophyto 2018** n'a pas été retenue par le comité national (fiche d'évaluation synthétique en annexe 5).

Tout au long de l'années 2010, **7 visites de fermes de références** accompagnées de démonstrations de matériels ont été réalisées (bilan synthétique des visites en annexe 4). Ces visites ont rassemblé plus de **200 participants**, agriculteurs et professionnels agricoles. Les échanges avec les exploitants qui recevaient les visites ont été riches et les questions des participants étaient multiples. Ces visites ont clairement montré leur rôle de sensibilisation et de partage d'expériences. Le bilan de chaque visite est aussi disponible sur site Internet de PHYT'EAUVERGNE ([www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr) (Rubrique "Conseils aux agriculteurs" > "Réseau de fermes de références")) avec des photos et des vidéos prises lors de chaque visite.

### Perspectives

Le bilan des données technico-économiques recueillies auprès des fermes PHYT'EAUVERGNE devra faire l'objet d'une validation par le comité de pilotage pour être diffusé sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE ainsi que sous la forme de documents au format papier. La question de la poursuite du réseau de fermes PHYT'EAUVERGNE en dehors du plan Ecophyto 2018 devra être posée. Les professionnels agricoles, qui ont jusque là contribué à la diffusion des invitations pour les visites des fermes PHYT'EAUVERGNE, devront être sollicités pour continuer à disposer de leur relais auprès des agriculteurs de la région.

## Charte d'engagement des communes de la région sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires

**Historique** Depuis 2004, de nombreuses actions de sensibilisation et d'information des communes de la région Auvergne ont été réalisées dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE pour réduire les pollutions liées à leur utilisation de produits phytosanitaires.

Afin d'apporter un soutien technique auprès des communes souhaitant poursuivre leur effort de réduction de produits phytosanitaires et de valoriser leur démarche et leurs expériences techniques, le Comité de Pilotage Technique et Scientifique de PHYT'EAUVERGNE a décidé, à partir de 2010, de mettre en place une charte d'engagement des communes de la région Auvergne.

### Enjeux

- **Amélioration des pratiques d'entretien des espaces urbanisés ;**
- **Réduction d'utilisation** de produits phytosanitaires en zones urbanisées ;
- **Réduction de la pollution des eaux** par les produits phytosanitaires utilisés en zones urbanisées.

### Objectifs de l'action 2010

L'objectif de l'action 2010 était de **créer ou d'adapter une charte d'engagement** des communes de la région Auvergne en tant qu'outil permettant de favoriser les démarches suivantes :

- Inviter les collectivités de la région à s'engager dans une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires
- Soutenir techniquement les collectivités engagées
- Valoriser les initiatives des collectivités en matière de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires
- Diffuser les techniques mises en place par les collectivités engagées pour réduire l'usage de produits phytosanitaires

### Moyens mis en œuvre en 2010

Afin de mettre en place, de façon méthodique et concertée, la charte d'engagement des communes de la région Auvergne sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires, les étapes suivantes ont été respectées :

- **Bilan des chartes déjà existantes** sur ce thème dans les autres régions ou en Auvergne sur d'autres thèmes
- **Création d'un comité de pilotage** pour encadrer la construction de la charte
- Réunions du comité de pilotage : présentation des éléments disponibles sur les autres chartes existantes + proposition et décisions sur les grandes orientations de la charte Auvergne
- **Création de la charte ou adaptation d'une charte existante** (mode d'organisation, visuels, outils de communication,...)
- **Présentation de la charte lors des 2<sup>èmes</sup> rencontres régionales** « moins de désherbants sur votre commune » (Cf. fiche synthétique correspondante - Axe 3) et intégration des retours de la part des collectivités sur la charte lors de ces rencontres
- **Adaptation**, validation, finalisation et mise en forme de la charte en Auvergne

### Résultats obtenus

Le comité de pilotage de l'opération a été créé. Il est constitué de différents types de représentants de collectivités et d'acteurs locaux intervenants auprès des communes. La liste des membres est fournie en annexe (ordres du jour et participants aux réunions en annexe 1). Un bilan des chartes déjà existantes dans d'autres régions ou sur d'autres thèmes a été présenté aux membres du comité de pilotage lors de la réunion du 05/07/2010. Il est décidé d'adopter la **charte Basse Normandie** pour une application sur la région Auvergne et cela principalement pour les raisons suivantes :

- Outil déjà fonctionnel et éprouvé
- Outil simple et avec une bonne efficacité technique
- Reconnaissance nationale : cette charte a reçu le Trophée Territoria 2008 « projet innovant » au Sénat
- Plusieurs autres régions prévoient de l'adopter (Haute-Normandie, Midi-Pyrénées, Champagne-Ardenne, Bourgogne), ce qui permettra une plus grande cohérence au niveau national
- La charte est validée dans la démarche Ecophyto 2018 en région Basse Normandie

Les adaptations et le mode de fonctionnement de cette charte (Cf. annexe 6) ont été validés lors de la réunion du comité de pilotage du 23/09/2010. Les agents de FREDON Auvergne ont suivi la formation liée à l'utilisation de la charte créée en Basse Normandie. La convention d'utilisation a été signée et l'ensemble des documents disponibles ont été fournis par la FREDON Basse Normandie. Les adaptations souhaitées en Auvergne ont été intégrées.



### Perspectives

La charte d'entretien des espaces publics est un outil qui doit être valorisé sur la durée. Dès 2011, il est prévu qu'une vingtaine de communes s'engage dans la démarche. Ces communes seront accompagnées techniquement dans leur démarche. Une communication auprès de l'ensemble des communes de la région sera faite afin de valoriser les communes engagées ainsi que leurs résultats techniques obtenus.

## Acquisition et mutualisation de références sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de bords de route

**Historique** L'ensemble des utilisateurs de produits phytosanitaires est susceptible de contribuer à la pollution des eaux par les produits phytosanitaires : agriculteurs, Collectivités Locales, particuliers,... Le groupe PHYT'EAUVERGNE a mené, depuis 2000, des actions de communication auprès de chacun de ces publics. **Les agents en charge de l'entretien des bords de route sont, eux aussi, des utilisateurs de produits phytosanitaires** dont les pratiques peuvent avoir un impact sur la qualité des eaux (application d'herbicides à proximité des fossés, sur des surfaces peu perméables,...). Aussi, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a décidé, à partir de 2007, d'initier une action de sensibilisation et de formation des responsables et des agents des Conseils Généraux en charge de l'entretien du bord de route sur les bonnes pratiques phytosanitaires respectueuses de l'environnement. Cette action s'est poursuivie en 2008 avec notamment des formations auprès des agents en charge du désherbage. En 2009, des rencontres annuelles visant à partager les expériences sur les solutions techniques permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires ont été initiées. La première rencontre a eu lieu en novembre 2009 et a permis de partager les connaissances déjà acquises sur ce thème.

### Enjeux

**Réduction de la pollution des eaux** par les produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des bords de route, par :

- **L'amélioration des pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires ;**
- **La réduction d'utilisation de produits phytosanitaires** pour l'entretien des bords de route.

### Objectifs de l'action 2010

- **Mutualiser l'ensemble des références sur la région** en matière de solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires dans le cadre de l'entretien des bords de route ;
- **Partager et diffuser les résultats acquis** en matière de solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires dans le cadre de l'entretien des bords de route.

### Moyens mis en œuvre en 2010

Un suivi technique des solutions mises en œuvre à partir de début 2009 sur les secteurs de Pontgibaud et de Pontaumur dans le département du Puy-de-Dôme été poursuivi tout au long de l'année 2010

Afin de faire un bilan partagé des résultats obtenus sur les zones "test" de Pontgibaud-Pontaumur, mais aussi sur les autres départements de la région, une **deuxième rencontre annuelle régionale** a été organisée le 5 octobre 2010 à la Goutelle (63). Cette réunion était à l'attention des gestionnaires départementaux de l'entretien des bords de routes et de la DIR Massif Central. Ordre du jour :

- Démarche de **mutualisation des connaissances** pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires
- **Bilan et discussion des solutions** déjà mises en œuvre dans chaque département Central (intervention de la part de chaque Conseil Général et de la DIR Massif et discussion sur les résultats obtenus)
- **Visite des sites expérimentaux** du Conseil Général du Puy-de-Dôme (Centres Techniques de références de Pontgibaud et de Pontaumur)
- Conclusions et **perspectives 2011** sur les solutions nouvelles à tester ou à poursuivre



Un **compte-rendu complet** de cette rencontre a été rédigé et mis en ligne **sur le site Internet** de PHYT'EAUVERGNE à la rubrique « Actions du groupe – Expérimentations ».

### Résultats obtenus

Différentes **solutions techniques permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires** dans le cadre du désherbage de bord de route **ont été testées** dans les centres techniques de références de Pontgibaud-Pontaumur (département du Puy-de-Dôme), mais aussi sur d'autres sites des autres départements de la région. La rencontre régionale 2010 de mutualisation des connaissances a permis de poursuivre le bilan et le **partage les résultats obtenus sur les différentes solutions techniques**. Elle a permis à chacun des Conseils Généraux de la région et à la DIR (Direction Interrégionale des Routes) Massif Central de s'appuyer sur des résultats techniques existants pour envisager de les mettre en place sur leurs secteurs (liste des participants en annexe 7). Le **compte-rendu complet** de cette rencontre 2010 (et celui de la rencontre de 2009) est à la disposition de tous les agents concernés, sur le **site Internet** de PHYT'EAUVERGNE à la rubrique « Actions du groupe – Expérimentations ».

### Perspectives

La démarche de partage d'expériences entre gestionnaires des bords de routes pourra se poursuivre en s'appuyant, entre autres, sur les propositions faites lors de la rencontre régionale 2010. Une 3<sup>ème</sup> rencontre régionale est prévue en septembre 2011 sur des sites expérimentaux du département du Cantal afin de poursuivre ce partage d'expériences et de faire le bilan sur les nouveaux résultats obtenus au cours de la campagne 2011.



**AXE 3 :**  
**Communiquer, sensibiliser**

**2<sup>èmes</sup> rencontres régionales « Moins de désherbants sur votre commune »**

**Historique** Plusieurs études menées dans différentes régions (y compris en Auvergne - Cf. Etude de contamination des eaux par les produits phytosanitaires en Zones Non Agricoles – PHYT'EAUVERGNE-FREDON Auvergne, décembre **2002**) ont montré que l'utilisation de produits phytosanitaires en Zones Non Agricoles pouvait avoir un impact sur la qualité des eaux superficielles. Les services d'entretien des communes, dans le cadre du désherbage des zones urbanisées (trottoirs, allées, jardins, terrains de sport,...), sont parmi les plus gros utilisateurs de produits phytosanitaires en ZNA.

Dans le cadre des actions de communication du Groupe PHYT'EAUVERGNE, le Comité de Pilotage Technique et Scientifique (CPTS) avait décidé de réaliser en **2006** deux journées de sensibilisation et d'information des collectivités locales de la région sur la pollution des eaux par les produits phytosanitaires (à Vichy et à Brioude).

Ces journées ayant été une réussite en termes de communication (Cf. rapport d'activité 2006 des actions du Groupe PHYT'EAUVERGNE) et compte-tenu des sollicitations de la FREDON Auvergne par un grand nombre de collectivités pour participer à de nouvelles manifestations sur ce thème, le CPTS de PHYT'EAUVERGNE a décidé de réaliser de nouvelles journées d'information des collectivités en 2010.

**Enjeux**

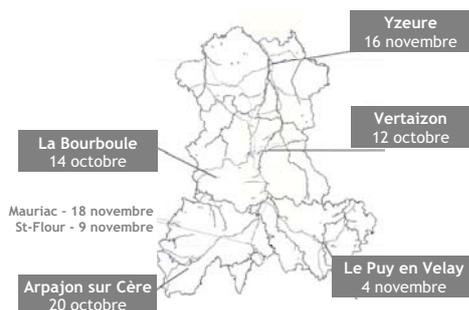
- **Amélioration des pratiques d'entretien des espaces urbanisés ;**
- **Réduction d'utilisation** de produits phytosanitaires en zones urbanisées ;
- **Réduction de la pollution des eaux** par les produits phytosanitaires utilisés en zones urbanisées.

**Objectifs de l'action** Les objectifs de cette opération étaient de **sensibiliser** et d'**informer les élus et les agents des collectivités locales** sur :

- l'importance d'une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, notamment pour une meilleure **qualité de l'eau**
- la **réglementation** concernant l'utilisation de produits phytosanitaires, en particulier par rapport à un meilleur respect de l'environnement
- la démarche logique à mettre en place pour aller vers une **réduction d'utilisation de produits phytosanitaires**
- les **solutions techniques** permettant de se passer de produits phytosanitaires pour l'entretien de l'espace communal

**Moyens mis en œuvre**

Le CPTS de PHYT'EAUVERGNE a souhaité disposer d'une bonne répartition des réunions d'information sur le territoire régional : soit **7 rencontres** programmées à l'automne 2010. Les 5 rencontres prioritaires étaient sur une durée d'une journée avec visites de terrain l'après-midi. Les 2 rencontres complémentaires de St-Flour et de Mauriac (15) (qui ont été prévues pour insister sur des secteurs qui n'avaient encore que peu fait l'objet d'actions de sensibilisation sur le thème des pesticides) étaient sur une demi-journée en salle. Le choix des communes retenues pour réaliser ces rencontres a été fait afin d'avoir une bonne répartition géographique mais aussi en fonction des possibilités en termes de visites et de démonstrations de matériels alternatifs au désherbage chimique.

**Modes d'invitation**

Un carton d'invitation a été créé par la FREDON Auvergne pour informer le plus largement possible sur ces rencontres. Plusieurs vecteurs de communication ont été utilisés pour inviter les acteurs concernés :

- courrier DRAAF / DREAL aux communes, communautés de communes et paysagistes de la région
- courrier DRAAF aux membres du Groupe Plénier de PHYT'EAUVERGNE (150 organismes)
- courrier de la part des associations des Maires 03, 15, 43 aux communes et communautés de communes des départements concernés
- mail de la part de l'association des Maires 63 aux communes et communautés de communes du département concerné
- mails de la part de la FREDON Auvergne à l'ensemble des communes de la région
- annonce sur France Bleu Pays d'Auvergne
- principaux relais supplémentaires de distribution du carton d'invitation :
  - Parcs naturels régionaux des Volcans d'Auvergne et du Livradois Forez
  - Concours des Villes et Villages Fleuris
  - animateurs des démarches territoriales de la région

L'ensemble des 3800 cartons d'invitation édités a été diffusé.

**Documents distribués à chaque participant**

Tous les participants ont reçu une pochette contenant les documents suivants :

- Ordre du jour précis
- Enquête « Votre avis nous intéresse »
- Plaquette de présentation du réseau de communes de références PHYT'EAUVERGNE
- Brochure de conseils techniques « Réduire l'utilisation de désherbants - des solutions à adapter à votre commune – FREDON Auvergne, PHYT'EAUVERGNE – septembre 2010 » (téléchargeable sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE rubrique « Actions du groupe – Communication et formation – Professionnels non agricoles)
- Plaquette de présentation du plan Ecophyto 2018
- Exemples du nouveau Bulletin de Santé du Végétal en Zones Non Agricoles et du bulletin de conseils techniques développé par la FREDON Auvergne sur la gestion des parasites et consultables sur le site Internet [www.fredon-auvergne.fr](http://www.fredon-auvergne.fr)



**Supports de présentation**

Les présentations, en plus des documents distribués, se sont appuyées sur des diapositives pour les interventions de C. BRAS (compte-rendu consultable sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE à la rubrique « actions du groupe » - « communication » - « Professionnels non agricoles ») et des témoignages d'élus et d'agents techniques ayant déjà des références dans le domaine de la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires. Le **programme détaillé** des rencontres est fourni en annexe 8.

Par ailleurs, C. BRAS de la FREDON Auvergne est intervenu lors de la **réunion d'information des élus de la Haute-Loire** organisée le 10 septembre 2010 par l'Association des Maires 43 sur le thème de la gestion écologique des espaces verts (environ 40 participants élus des collectivités locales du département 43) et lors de la **remise des prix du Concours des Villes et Villages Fleuris du Puy-de-Dôme** le 16 novembre 2010 (plus de 200 participants élus et agents des services espace verts des communes du département 63). Les éléments présentés correspondaient à une synthèse issues des 2<sup>èmes</sup> Rencontres régionales « Moins de désherbants sur votre commune ».

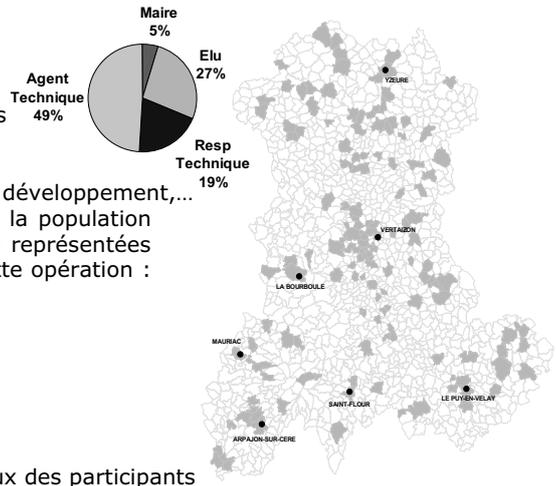
**Résultats obtenus**

**400 participants** aux rencontres (liste des participants en annexe 8).

**155 communes** représentées (en gris sur la carte) (1/3 des représentants de ces communes sont des élus)

**8 paysagistes et 1 pépiniériste** + d'autres organismes de conseils, de développement,...

La surface traitée en zone urbanisée est globalement proportionnelle à la population concernée. Aussi, la somme de la population des communes ayant été représentées lors des rencontres permet d'avoir une idée de la représentativité de cette opération : soit **45% de la population auvergnate concernée**.



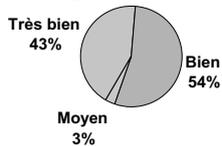
Un bilan subjectif de ces rencontres fait ressortir les points suivants :

- très fort intérêt de la part des participants
  - échanges riches
  - partages des expériences de chacun
  - satisfaction de la part des intervenants
  - partie technique de terrain ayant une valeur importante aux yeux des participants
- positif
- pas de mobilisation massive de la presse locale
  - certains témoignages moins intéressants que d'autres
- negatif

**Résultats de l'enquête réalisée auprès des participants**

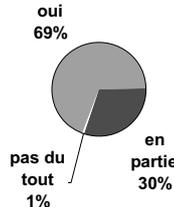
Un questionnaire d'enquête a été remis à chaque participant afin d'évaluer la qualité des rencontres mais aussi d'identifier les objectifs et les attentes des collectivités en matière de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires (212 réponses au questionnaire d'enquête). D'après l'enquête auprès des participants le matin :

Appréciation globale de la rencontre ?

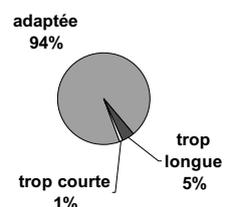


Personne n'a répondu « Décevant »

La rencontre a-t-elle répondu à vos attentes ?



Durée de la partie en salle ?

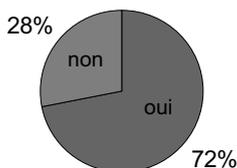


D'après le questionnaire, les rencontres ont été appréciées, voire très appréciées.

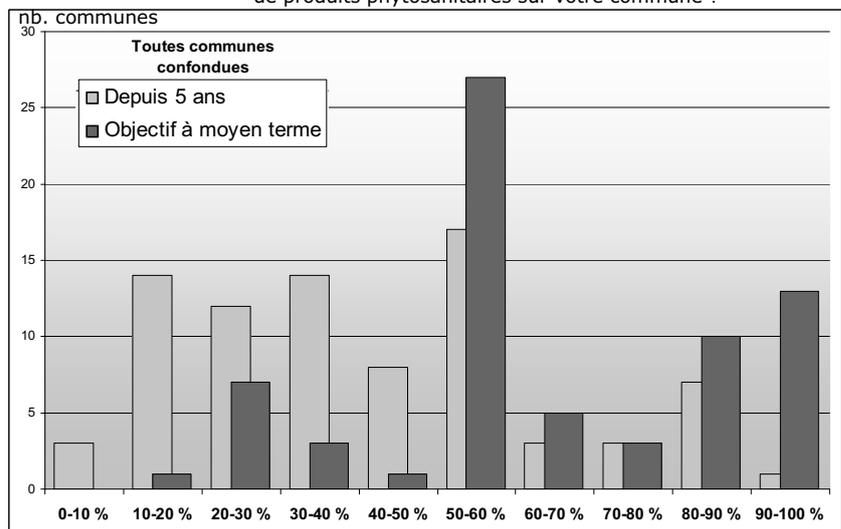
Sur les 166 réponses au questionnaire d'enquête exploitables pour les communes, le bilan est le suivant :

Quel pourcentage de réduction de quantité de produits phytosanitaires sur votre commune ?

Communes ayant déjà réduit leur utilisation de phytosanitaires



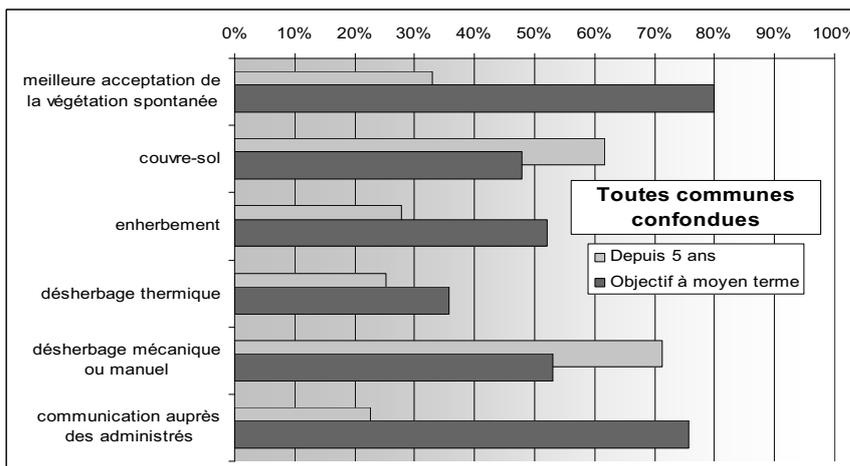
Près de **3/4 des communes enquêtées ont déjà réduit** leur usage de produits phytosanitaires. Le pourcentage de réduction déjà réalisé est très variable d'une commune à une autre. L'objectif de réduction est par contre, pour la quasi-totalité des communes enquêtées d'au moins 50% de la quantité de produits utilisés.



**Solutions pour réduire**

Les communes ayant répondu à l'enquête ont déjà utilisé différentes solutions (majoritairement les couvres-sol et le désherbage mécanique et manuel). Elles souhaitent à l'avenir **utiliser l'ensemble des solutions** en insistant sur une **meilleure acceptation de la végétation spontanée** et en s'appuyant pour cela sur la **communication** auprès des administrés.

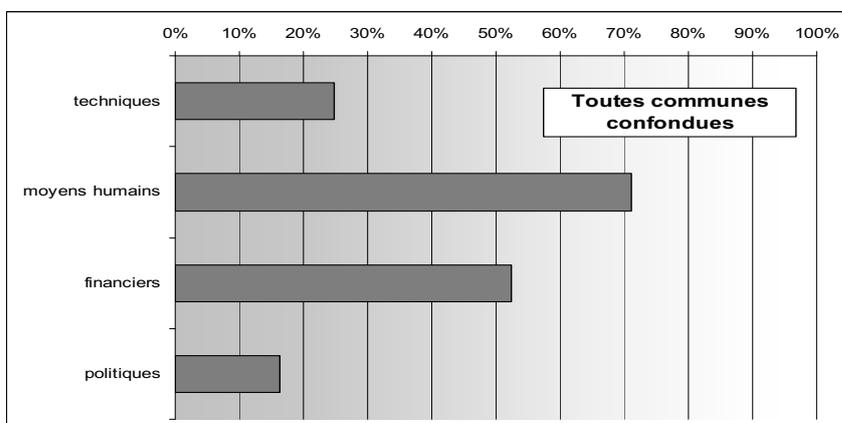
Votre commune a déjà, ou souhaite, mettre en œuvre des solutions pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires ?



**Limites**

Les principales limites pour réduire l'usage de produits phytosanitaires que les personnes enquêtées ont mises en évidence sont les **moyens humains et financiers** disponibles sur la commune.

Selon vous, quels sont les freins qui limitent votre structure dans cette démarche ?

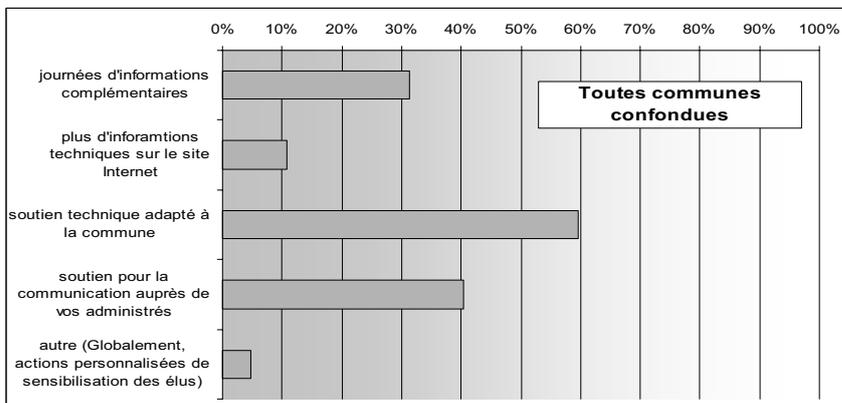


**Attente des communes**

D'après l'enquête, les communes attendent majoritairement un **soutien** le plus **localisé** et **personnalisé** possible.

La majorité des communes enquêtées (110 sur 173) serait prête à s'engager dans la **charte d'entretien des espaces publics** (Cf. fiche synthétique correspondante - Axe 2) qui prévoit un soutien technique personnalisé auprès des communes engagées.

Qu'attendez-vous de la part de PHYT'EAUVERGNE ?



**Perspectives**

L'enthousiasme présenté par les 400 participants aux 2èmes rencontres régionales « Moins de désherbants sur votre commune » prouve l'intérêt porté par les collectivités pour ce sujet. L'enquête réalisée auprès des participants montre une demande croissante de la part des communes pour un **accompagnement de proximité** et pour le **renouvellement de rencontres** de ce type. Un nombre important de communes de la région serait prêt à s'engager dans la **charte d'entretien des espaces publics**.

La poursuite des actions en faveur de la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires pourra se faire grâce à l'outil « Charte » qui permettra à la fois un accompagnement individualisé des communes engagées, mais aussi une sensibilisation des autres communes de la région. D'autres rencontres pourront être envisagées afin de compléter l'information apportée aux communes de la région.

## Guide sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires des communes

**Historique** En 2002, les connaissances en matière de pollution de l'eau par les produits phytosanitaires en zones non agricoles en Auvergne ont été améliorées (cf. Etude de contamination des eaux par les produits phytosanitaires en Zones Non Agricoles – PHYT'EAUVERGNE-FREDON Auvergne, décembre 2002). Depuis, des actions ont été menées dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE pour sensibiliser les élus et les agents des collectivités locales à la réduction des risques de contamination des eaux par les produits phytosanitaires, et notamment :

- **Plaquette d'information technique** envoyée à l'ensemble des 1310 communes de la région Auvergne en 2004 ;
- **Journées d'information des collectivités locales** de la région Auvergne en 2006 ;
- Réalisation en 2006 d'un **CDRom d'articles d'information des particuliers**, mis gratuitement à disposition des collectivités locales de la région pour intégration dans leur bulletin communal.

Depuis 2004, la réglementation concernant l'utilisation des produits phytosanitaires a beaucoup évolué (arrêté interministériel du 12 septembre 2006). Il était nécessaire **de mettre à jour les informations** présentes dans la plaquette d'information technique envoyée en 2004 aux collectivités. Par ailleurs, il existe aujourd'hui une demande croissante de la part des communes de la région pour **disposer d'informations sur les solutions permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires** dans le cadre de l'entretien de l'espace communal (et principalement concernant les herbicides).

En 2009, un guide de sensibilisation et d'information **sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires des communes a été construit**. La mise en forme définitive de ce document restait à faire afin qu'il soit édité en 2010 et diffusé auprès de l'ensemble des collectivités locales de la région.

### Enjeux

- **Amélioration des pratiques d'entretien des espaces urbanisés ;**
- **Réduction d'utilisation** de produits phytosanitaires en zones urbanisées ;
- **Réduction de la pollution des eaux** par les produits phytosanitaires utilisés en zones urbanisées.

### Objectifs de l'action en 2010

**Finaliser, mettre en forme, éditer et diffuser un guide technique** permettant de sensibiliser et d'informer les élus et les agents des collectivités locales sur :

- **l'importance d'une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires**, notamment pour une meilleure qualité de l'eau ;
- **la réglementation** concernant l'utilisation de produits phytosanitaires, en particulier par rapport à un meilleur respect de l'environnement ;
- la **démarche logique à mettre en place** pour aller vers une réduction d'utilisation de produits phytosanitaires ;
- les **solutions techniques** permettant de se passer de produits phytosanitaires pour l'entretien de l'espace communal.

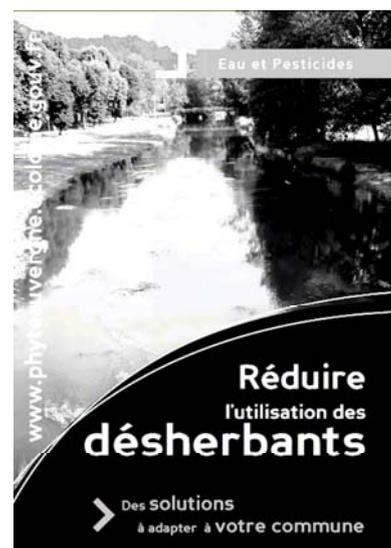
### Moyens mis en œuvre en 2010

La finalisation et la mise en page définitive du guide de sensibilisation et d'information sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires ont été réalisées. Il se nomme « Réduire l'utilisation de désherbants > Des solutions à adapter à votre commune ». L'édition a été faite en **4000 exemplaires**.

La diffusion de ce document est prévue dès 2010 à l'attention des élus et agents techniques de l'ensemble des collectivités locales de la région.

Le mode de diffusion qui a été retenu est différent de celui qui a été réalisé pour la brochure précédente de 2004. La brochure de 2004 avait été envoyée par courrier de la part de la DRAF Auvergne aux 1310 communes de la région. Pour la brochure 2010, afin de transmettre l'information **directement aux personnes concernées**, il a été décidé de la diffuser en s'appuyant sur des relais locaux avec une remise du document « en main propre ». Les modes de diffusion déjà appliqués en 2010 sont les suivants :

- remise à chacun des 400 participants aux **2<sup>èmes</sup> Rencontres régionales** « Moins de désherbants sur votre commune » à l'automne 2010 (Cf. fiche précédente) ;
- à disposition des participants à la remise des prix des **Concours des Villes et Villages Fleuris** des départements du **Puy-de-Dôme** (200 exemplaires) et de **l'Allier** (60 exemplaires) à l'automne 2010 ;
- servant d'outil pédagogique pour les agents de l'**ONEMA** en charge de contrôler le respect des règles d'utilisation des produits phytosanitaires des communes de la région (300 exemplaires disponibles) ;
- servant d'outil pédagogique pour les agents de la **DRAAF Auvergne** (Service Régional de l'Alimentation) en charge de contrôler le respect des règles d'utilisation des produits phytosanitaires des communes de la région (50 exemplaires disponibles) ;
- Diffusé par le **Conseil Régional Auvergne** à ses élus ;



- Transmis par les agents des **Parcs Naturels Régionaux des Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez** lors de leurs rencontres avec les élus locaux de leurs territoires ;
- servant d'outil pédagogique pour les agents de **structures porteuses d'une démarche territoriale** intégrant le volet « réduction de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires » ;
- servant d'outil de conseil pour les agents du **CAUE de l'Allier** pour aider les communes de ce département dans le choix de nouvelles infrastructures permettant un entretien sans produit phytosanitaire.

### Résultats obtenus

Le **guide de sensibilisation et d'information** des élus et des agents techniques des communes de la région sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires a été mis en forme et édité à 4000 exemplaires en septembre 2010. Il se nomme « **Réduire l'utilisation de désherbants > Des solutions à adapter à votre commune** ».

Il a déjà été **diffusé « en main propre » directement auprès des personnes concernées** par l'entretien des espaces publics ou par la problématique de pollution des eaux par les produits phytosanitaires en s'appuyant sur des relais locaux (plus de 1000 exemplaires déjà diffusés).

Ce document est aussi **disponible sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE** à la rubrique « Actions du groupe – Communication et formation – Professionnels non agricoles

### Perspectives

Le guide « Réduire l'utilisation de désherbants > Des solutions à adapter à votre commune » doit servir d'outil d'aide à la décision auprès des élus et des agents techniques des collectivités locales de la région Auvergne pour orienter leur choix en matière de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires.

Ce document devra continuer à être diffusé auprès des personnes concernées par cette problématique en appuyant sur les relais locaux. Il servira notamment dans le cadre de la Charte d'entretien des espaces publics ainsi que lors de journées techniques d'information sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires en zones urbanisées.

**AXE 4 :**  
**Initier et coordonner**  
**la mise en œuvre des plans d'action**  
**sur les bassins versants prioritaires**

## Organisation et réalisation de réunions d'information des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticide » – Bilan de l'opération 2010

**Historique** En 2006, les Ministères en charge de l'Agriculture et de l'Ecologie ont demandé aux services de l'Etat de définir, dans chaque région, les zones « prioritaires vis-à-vis du risque pesticides ». En effet, cette carte constitue pour eux un des supports de travail pour l'orientation des différents programmes qui concernent la pollution des eaux (Plan Végétal Environnement (PVE), Mesures Agro-Environnementales (MAE),...). En Auvergne, ce travail a été réalisé fin 2006 par la DRAF et la DIREN et validé par un comité de pilotage, composé des membres volontaires du Comité de Pilotage Technique et Scientifique du Groupe PHYT'EAUVERGNE. Une zone prioritaire est une zone (essentiellement des bassins versants) où il importe de mettre en place en priorité des actions pour réduire les pollutions des eaux par les produits phytosanitaires. Sur les zones prioritaires, des moyens financiers spécifiques sont par conséquent mobilisables pour réduire la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires (dans le cadre du PVE, des MAET...). Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une démarche collective sur l'ensemble de la zone concernée. **A partir de 2007**, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a souhaité informer les acteurs locaux des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticides » sur les enjeux et sur les modalités pour lutter contre la pollution de l'eau par les produits phytosanitaires sur leur secteur. Pour cela, un programme étalé sur 4 ans de réunions d'information sur les zones prioritaires a été prévu. Trois séries de réunions d'information ont déjà été réalisées en 2007, 2008 et 2009.

### Enjeux

- **Meilleure connaissance, de la part des acteurs locaux des zones prioritaires, de la problématique** de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires ;
- **Prise en charge par les acteurs locaux, sur leur territoire, de la démarche de lutte contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires.**

### Objectifs de l'action

**Poursuivre la sensibilisation et l'information des acteurs locaux des zones prioritaires** sur le thème de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires (soit sur ¼ de la surface des zones prioritaires).

Les acteurs locaux concernés sont :

- Les **utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires** (agriculteurs, responsables de services techniques des communes et des conseils généraux concernés, paysagistes, SNCF-RFF,...) ;
- Les **élus des collectivités locales** (communes, communautés de communes, conseils généraux, syndicats d'eau,...).

### Moyens mis en œuvre en 2010

La démarche en 2010 a été différente des années précédentes. De 2007 à 2009, les réunions d'information ont été organisées en procédant secteur par secteur pour couvrir de façon exhaustive l'ensemble des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticides ». Les acteurs locaux étaient invités par courrier ou grâce à des articles dans la presse agricole, des affiches et des plaquettes disponibles chez les distributeurs locaux de produits phytosanitaires. Le CPTS de PHYT'EAUVERGNE a décidé qu'à partir de 2010 le travail d'information devrait s'orienter selon les priorités suivantes :

- Informer les acteurs des secteurs qui n'avaient pas encore fait l'objet de réunion
- Aller plus loin dans le niveau d'information apportée sur des secteurs sur lesquels des démarches territoriales pourraient émerger à courte échéance.

Afin de cibler les secteurs prioritaires pour 2010, une consultation des services de l'Etat et des Agences de l'Eau a été faite. L'objectif était d'identifier les zones pouvant voir l'émergence prochaine de démarche territoriale portée par un ou plusieurs maîtres d'ouvrage locaux.

Le mode d'invitation à ces réunions a été divers en fonction des secteurs et des opportunités (invitation par courrier de la part de la FREDON Auvergne, rencontre avec des élus locaux, invitation par un porteur de projet local ou par les services de l'Etat,...)

Les éléments présentés lors des réunions ou des rencontres avec les élus des secteurs informés en 2010 étaient les suivants.

- Le Groupe PHYT'EAUVERGNE et les zones prioritaires vis-à-vis du risque « pesticides »
- Rappel concernant la bonne utilisation des produits phytosanitaires
- Qualité de l'eau sur le secteur concerné
- Exemples de solutions techniques pour réduire les risques de contamination de l'eau - Exemples de démarche de Bassin Versant
- Des outils financiers pour améliorer la qualité de l'eau

### Résultats obtenus en 2010

**6 réunions d'information des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticide »** ont été réalisées sur l'année 2010 (et réalisées début 2010). Elles ont été effectuées par bassin versant. La liste des réunions sur l'année 2010 est la suivante :

Date et lieu	Zone prioritaire concernée	Nombre et type de participants	Éléments supplémentaires présentés
22/02/2010 – Mourjou (15)	Bassin versant de la Ressègue (15) (aire d'alimentation des captages prioritaires de la Ressègue Amont et Aval (15))	12 : agriculteurs locaux, élus des communes locales, agents de la Chambre d'agriculture 15, agent du Syndicat Mixte du bassin de la Rance et du Célé	Démonstration de matériel de désherbage mécanique en zone agricole

Date et lieu	Zone prioritaire concernée	Nombre et type de participants	Éléments supplémentaires présentés
30/09/2010 – Yzeure (63)	Bassin versant du ruisseau des Sanciois (aire d'alimentation du captage prioritaire des Sanciois sur la commune de Trévol (03))	20 : élus et agents techniques des communes locales, agents SNCF, agents des services de l'Etat, élus et agents des syndicats d'eau concernés	Suivis complémentaires de qualité d'eau afin de mieux identifier les sources de pollution
09/11/2010 - Saint-Flour (15) intégré dans les 2 <sup>èmes</sup> rencontres régionales « moins de désherbants sur ma commune » (Cf. fiche de synthèse correspondante)	Zone urbanisée de St-Flour (15)	18 : élus et agents techniques des collectivités locales	
14/12/2010 – Lempdes (63)	Les différentes zones prioritaires du département du Puy-de-Dôme	4 agents des services de la DDT 63	Bilan des réunions déjà réalisées et identification des secteurs à informer en priorité à l'avenir
15/12/2010 – Ménérol (63)	Bassin versant du Bédât (63)	3 : élus et agents techniques de la commune de Ménérol et de la communauté de communes de Riom	Point sur la mise en place d'une éventuelle démarche territoriale sur le BV du Bédât et sur l'évolution de la démarche
13/01/2011 – Brioude (43)	Bassin versant de la Vendage (43)	30 : élus et agents du Conseil Général 43, agriculteurs locaux, élus et agents techniques des communes locales, agents des services de l'Etat	Point sur la mise en place d'une éventuelle démarche territoriale portée par le Conseil Général 43 sur le BV de la Vendage

La liste des participants à la réunion qui s'est tenue sur le bassin versant de la Vendage est fournie en annexe 9.

Chaque présentation a suscité un **vif intérêt** et **les échanges ont été nombreux**. Néanmoins, le **nombre restreint de participants** montre la limite de ce type d'opération quant à la sensibilisation de l'ensemble des acteurs locaux.

Les échanges ont principalement porté sur les résultats d'analyse de l'eau du secteur, les techniques permettant de réduire les risques de contamination des eaux par les produits phytosanitaires ainsi que sur les moyens financiers mobilisables pour mettre en place cette démarche. Les participants ont montré une volonté forte de réduire la pollution des eaux de leur secteur par les produits phytosanitaires. Ces réunions ont joué un rôle de sensibilisation et d'information. Elles constituent une première étape à la mise en place d'une démarche territoriale sur chaque secteur.

Les principales remarques qui ont été mises en évidence par les participants pour la mise en place de la démarche territoriale sont :

- La **difficulté de trouver un porteur de projet local** représentatif du secteur ;
- Les **contraintes techniques et administratives** liées à la contractualisation de Mesures Agri-Environnementales territorialisées (MAEt) ;
- Le **besoin d'un soutien technique et administratif** pour la mise en place de la démarche au niveau local.

Sur les 4 ans de cette opération, **l'ensemble des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticide »** a fait l'objet d'une information des acteurs locaux qu'ils soient utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires ou élus de collectivités susceptibles de porter une démarche territoriale.

### **Perspectives**

L'ensemble des « zones prioritaires vis-à-vis du risque pesticides » a fait l'objet d'au moins une réunion d'information sur la période 2007-2010. Plusieurs démarches territoriales intégrant le paramètre « pesticides » sont en cours de mise en place sur ces secteurs. Néanmoins, il reste des territoires prioritaires où des actions locales collectives seraient nécessaires pour obtenir une réduction des pollutions. Il conviendra donc de poursuivre ce travail par un accompagnement intensifié auprès des acteurs locaux concernés. En concertation avec les services de l'Etat, des réunions complémentaires sur les secteurs prioritaires pourront être envisagées afin de mieux soutenir l'initiation de démarches territoriales.

## Apport d'expertise technique auprès des acteurs locaux pour la mise en place de démarches territoriales – Bilan de l'opération 2010

**Historique** Les acteurs locaux en charge de démarches territoriales sur la région Auvergne commencent à intégrer dans leurs travaux, lorsqu'ils sont confrontés à ce problème de pollution, la problématique « phytosanitaires ». Les compétences techniques nécessaires à une bonne compréhension de ce sujet complexe ne sont pas toujours disponibles dans les structures porteuses de démarches territoriales.

Aussi, le Groupe PHYT'EAUVERGNE a décidé qu'à partir de 2008, la FREDON Auvergne apporterait, dans le cadre des actions du Groupe, une expertise technique auprès des acteurs locaux en charge de démarches territoriales.

### Enjeux

**Efficacité de la prise en charge de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires par les acteurs en charge d'une démarche territoriale**, dont les conditions nécessaires sont les suivantes :

- l'intégration des éléments techniques nécessaires dans les démarches territoriales concernées.
- La validation des conclusions des diagnostics phytosanitaires sur les territoires concernés
- La mise en place, sur les territoires concernés, des actions adaptées à la réduction de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires
- La cohérence avec les actions mises en place par PHYT'EAUVERGNE au niveau régional (réseau de surveillance).

### Objectifs de l'action

- **Mettre à disposition l'expertise technique acquise** dans le cadre des actions de PHYT'EAUVERGNE ;
- **Soutenir techniquement** les acteurs en charge d'une démarche territoriale.
- **Recueillir les données** acquises dans le cadre des actions territoriales et pouvoir les **intégrer aux bilans régionaux** de PHYT'EAUVERGNE

### Moyens mis en œuvre

L'apport d'expertise technique a toujours fait suite à une demande de la part d'un organisme en charge d'une démarche territoriale sur la région Auvergne. Un agent de la FREDON Auvergne a assuré l'apport d'expertise technique sur la problématique de contamination des eaux par les produits phytosanitaires. Ce travail s'est effectué, entre autres, par les actions suivantes :

- **participation aux réunions de comité de pilotage** relatif à chaque démarche territoriale ;
- soutien technique pour la mise en place et **l'interprétation des analyses** sur les territoires concernés ;
- **validation des conclusions des diagnostics** phytosanitaires des territoires concernés ;
- soutien technique pour le **choix d'actions à mettre en place** sur les territoires concernés.

### Résultats obtenus en 2010

Le récapitulatif complet des apports d'expertise en 2010 est présenté dans le tableau fourni en annexe 10.

Cet apport d'expertise a concerné **9 démarches territoriales différentes** sur la région Auvergne. **28 interventions** ont été réalisées de la façon suivante :

- réponses à des questions techniques par mail, par téléphone ou sur place,
- participation à des réunions techniques.

Les organismes qui **ont sollicité cette expertise en 2010** sont les suivants :

- Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre
- Clermont Communauté
- SIVOM de la Région d'Issoire
- Conseil Général de la Haute-Loire
- LPO Auvergne
- EPTB Loire
- SMAD des Combrailles
- SMAT du Bassin de la Sioule

### Perspectives

Lors du lancement de cette opération début 2008, il était prévu de mettre à disposition dans la durée une « permanence » d'expertise technique à l'attention des acteurs en charge d'une démarche territoriale sur le thème de la pollution de l'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires. Il conviendra donc de poursuivre ce travail d'expertise apportée à la demande des structures porteuses des démarches territoriales de la région.

## **Soutien à l'animation**

## Animation de PHYT'EAUVERGNE – Bilan de l'opération 2010

**Historique** Depuis 1997, la co-animation du Groupe PHYT'EAUVERGNE est assurée par la DRAAF Auvergne et la DREAL Auvergne. Un soutien à l'animation est par ailleurs assuré par la FREDON Auvergne.

**Enjeux** • **Prise de conscience**, par tous les publics cibles concernés (agriculteurs, collectivités territoriales, jardiniers amateurs, entreprises...) de la problématique de **pollution des eaux par les produits phytosanitaires**

- **Prise en compte, au niveau régional, par les porteurs de projet, de la problématique** de pollution des eaux par les produits phytosanitaires
- **Valorisation des résultats et informations** obtenus dans le cadre des actions du groupe PHYT'EAUVERGNE

### Objectifs de l'action

- **Sensibiliser et communiquer auprès des acteurs régionaux et auprès du grand public** sur la problématique de pollution des eaux par les produits phytosanitaires
- **Mettre à la disposition du plus grand nombre les résultats et références (à jour), obtenus** dans le cadre des actions du Groupe PHYT'EAUVERGNE
- Favoriser la **vie du Groupe PHYT'EAUVERGNE** par l'animation des différents comités de pilotage : **lieux d'échanges et de concertations** sur la problématique de pollution des eaux par les produits phytosanitaires

### Moyens mis en œuvre et résultats obtenus

En 2010, le soutien à l'animation du Groupe PHYT'EAUVERGNE a concerné les missions suivantes :

#### 1. Secrétariat de PHYT'EAUVERGNE

- la dactylographie, l'édition et la mise sous pli des courriers et comptes-rendus des réunions du Groupe PHYT'EAUVERGNE,
- l'archivage des courriers liés à l'activité de PHYT'EAUVERGNE,
- l'organisation matérielle des réunions liées au Groupe PHYT'EAUVERGNE (réservation de salles, feuille de présence...),
- la prise de notes lors des réunions pour rédiger les comptes rendus.

#### 2. Participation à l'animation du Groupe PHYT'EAUVERGNE

- préparation des réunions des comités de pilotage de PHYT'EAUVERGNE
- présentations des actions et participation à l'animation lors des réunions des comités de pilotage de PHYT'EAUVERGNE
- suivi de l'avancement des groupes de travail de PHYT'EAUVERGNE
- propositions sur les orientations du Groupe PHYT'EAUVERGNE
- coordination, réalisation et gestion des dossiers financiers relatifs aux actions du Groupe PHYT'EAUVERGNE

#### 3. Gestion et mises à jour du site Internet du Groupe PHYT'EAUVERGNE

Ce point fait l'objet d'un bilan spécifique dans la fiche synthétique suivante.

#### 4. Soutien technique lors de demandes de données par des tiers

La FREDON Auvergne apporte un soutien technique à la DRAAF-SRAL et à la DREAL. Elle aide à la mise en forme de documents techniques relatifs aux actions du Groupe PHYT'EAUVERGNE (résultats d'analyse, informations cartographiques...) pour diffusion à des tiers lors de demandes spécifiques.

#### 5. Rédaction, mise en forme, édition et diffusion du Rapport d'Activité du Groupe PHYT'EAUVERGNE

Le rapport des activités du Groupe PHYT'EAUVERGNE est rédigé chaque année afin de rendre compte de l'ensemble des activités réalisées par le Groupe au cours de l'année passée. Il est disponible pour l'ensemble des partenaires techniques et financiers du Groupe. Le rapport d'activité 2009 a été édité et envoyé à l'ensemble des membres du Groupe Plénier de PHYT'EAUVERGNE (soit plus de 160 correspondants). Il est, par ailleurs, consultable par tous sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE à la rubrique « Les publications ».

#### 6. Apport d'expertise auprès d'acteurs locaux

Tout au long de l'année 2010, différents organismes (professionnels agricoles, agriculteurs, collectivités locales, syndicats d'eau,...) ont sollicité les représentants du Groupe PHYT'EAUVERGNE pour des demandes de soutiens techniques spécifiques et ponctuels. La DRAAF-SRAL, la DREAL Auvergne et la FREDON Auvergne ont répondu, dans la limite de leurs contraintes de temps, à l'ensemble de ces demandes.

#### 7. Interventions dans les établissements de formation agricole et environnementale

Tout au long de l'année 2010, comme depuis 2005, les interventions se sont **déroulées au sein des établissements de formation** (formations post bac). Elles ont toujours fait **suite à une demande de la part des enseignants concernés** par la problématique. Elles s'intégraient, par conséquent, dans le cadre du programme de formation et ont été réalisées en collaboration avec les enseignants concernés. L'intervenant était un chargé d'étude de la FREDON Auvergne. L'ensemble des informations diffusées lors des interventions s'appuyait sur les connaissances acquises jusqu'alors par le Groupe PHYT'EAUVERGNE. Lors des interventions, l'intervenant a laissé une place importante aux échanges avec les élèves. Les éléments présentés sont :

- le groupe PHYT'EAUVERGNE
- rappels concernant la réglementation et l'utilisation des produits phytosanitaires
- qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires
- modes de transfert des produits phytosanitaires vers la ressource en eau
- solutions techniques permettant de réduire les risques de pollution
- les démarches territoriales pour réduire les pollutions

**Perspectives** La vie du Groupe PHYT'EAUVERGNE, lieu d'échanges et de concertations sur la problématique de pollution des eaux par les produits phytosanitaires, passe par la poursuite du travail d'animation.

## Site Internet de PHYT'EAUVERGNE [www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr) en 2010

**Historique** Le site Internet de PHYT'EAUVERGNE existe depuis 2004. Suite à la modification du site vers sa version actuelle sous SPIP en décembre 2006, puis à sa mise en ligne en mars 2007, le site connaît depuis cette date des mises à jour régulières par l'ajout de nouveaux articles en relation avec les activités menées par le Groupe.

### Enjeux

- **Sensibiliser les acteurs locaux et le grand public** sur la qualité des eaux de la région Auvergne vis-à-vis des produits phytosanitaires ;
- **Mettre à disposition** de ce public l'ensemble des **travaux du Groupe** PHYT'EAUVERGNE et apporter un **soutien technique** à tous les organismes susceptibles d'utiliser des produits phytosanitaires ou des méthodes alternatives à celles-ci.

### Objectifs de l'action

- **Diffuser** auprès des acteurs locaux et du grand public **l'ensemble des résultats des travaux** menés par le Groupe PHYT'EAUVERGNE ;
- **Vulgariser l'information technique** pour qu'elle soit accessible au plus grand nombre
- Mettre à disposition **des conseils pratiques** auprès des utilisateurs de produits phytosanitaires

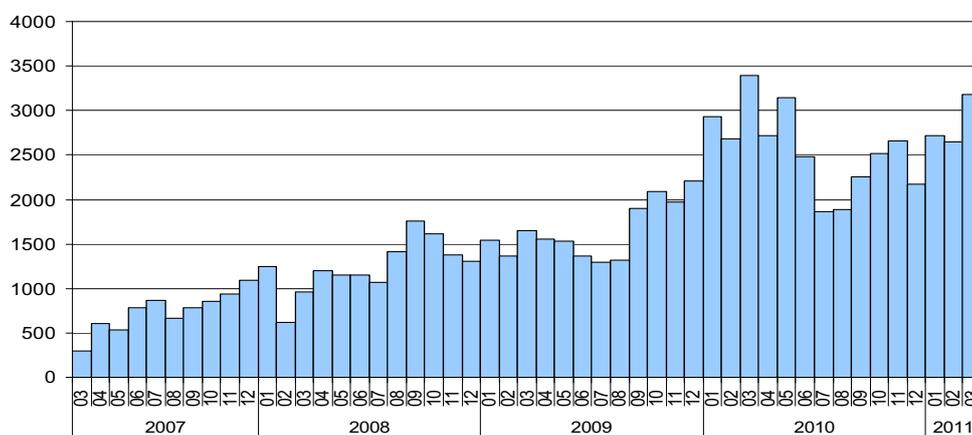
### Moyens mis en œuvre en 2010

- Mise en forme et mise en ligne de **l'ensemble des résultats d'analyse « pesticides » dans l'eau grâce à un module cartographique et des graphiques dynamiques** (Cf. Axe 1 – fiche 2 du présent document)
- Mise à jour des **pages « Conseils aux agriculteurs »**, intégrant notamment l'étude bibliographique sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires et les données des visites des fermes de références (Cf. Axe 2 – fiche 1 du présent document)
- Mise en ligne de nouveaux articles et **mise à jour** d'anciens articles. Une fois qu'une action a été réalisée et qu'un **rapport** a été édité, celui-ci est mis en ligne grâce à un article sur le site Internet. De plus, la plupart des articles nouveaux sont **mis en avant à la page d'accueil** du site afin d'informer l'internaute régulier que de nouveaux articles sont en ligne. En parallèle, certains articles ont été mis à jour suite à de nouvelles informations, de nouveaux résultats ou des compléments.

### Résultats obtenus en 2010

**Le nombre d'articles en ligne au 31/12/2010 est de 202** dont 29 ont été créés en 2010 et plus d'une trentaine ont été mis à jour. 235 documents au format PDF (une centaine dans la rubrique « Conseils aux agriculteurs ») et 12 rapports d'études au format HTML sont désormais accessibles.

Nombre de visites par mois depuis 2007



**Le site a connu plus de 30 000 visites en 2010**, soit un **nombre moyen de 84 visites par jour** (il était de 24 en 2007, 42 en 2008 et de 54 en 2009).

Le nombre de visites du site **n'a cessé de croître** depuis la mise en ligne de sa nouvelle forme. Toutes les sous-rubriques sont consultées régulièrement. Les **rubriques les plus consultées** depuis début 2010 sont « Conseils » (en particulier « Conseils aux agriculteurs ») et « Actions du Groupe » (Cf. annexe 11).

### Perspectives

En 2011, le site Internet sera maintenu sous les mêmes conditions qu'en 2010 et pourra permettre de mettre à disposition l'ensemble des données obtenues dans l'année en cours. Le module cartographique créé en 2008 servira en particulier à poursuivre la mise en ligne actualisée de l'ensemble des résultats d'analyses disponibles sur la qualité de l'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires.



# Bilan Financier

## GROUPE PHYT'EAUVERGNE : BILAN FINANCIER FREDON AUVERGNE 2010

Dépenses		Recettes	
<b>AXE 1 - connaître et suivre la situation régionale de la contamination des eaux</b>			
<b>Gestion du Réseau</b>	<b>25 997,97</b>	<b>S/Total</b>	<b>25 919,08</b>
Salaires	25 222,75	AELB	11 584,34
Frais déplacement	110,60	AEAG	1 331,82
Véhicule	664,62	GRSP	7 799,39
		CONSEIL REGIONAL	2 599,70
		CG PUY DE DOME	2 603,83
<b>Analyses du réseau</b>	<b>77 309,77</b>	<b>S/Total</b>	<b>76 505,60</b>
Analyses	75 515,63	AELB	33 265,62
Fonctionnement	1 794,14	AEAG	4 987,18
		FEADER	38 252,80
<b>Brochure synthèse analyses</b>	<b>13 051,31</b>	<b>S/Total</b>	<b>13 051,31</b>
Salaires	11 723,75	AELB	6 525,66
Fonctionnement	1 327,56	GRSP	4 807,66
		CONSEIL REGIONAL	1 303,30
		CG PUY DE DOME	414,69
<b>Site Internet</b>	<b>6 830,00</b>	<b>S/Total</b>	<b>6 830,00</b>
Salaires	6 830,00	AELB	3 415,00
		GRSP	2 492,95
		CONSEIL REGIONAL	683,00
		CG PUY DE DOME	239,05
<b>AXE 2 - Produire des références</b>			
<b>charte d'engagement des communes</b>	<b>11 196,50</b>		<b>11 196,50</b>
Salaires	9 393,00	AELB	3 344,70
Fonctionnement	1 684,00	CONSEIL REGIONAL	3 344,91
Véhicule	7,60	CG PUY DE DOME	182,53
Frais déplacement	111,90	CG ALLIER	222,98
		DREAL	3 341,26
		CG CANTAL	648,63
		CG HAUTE LOIRE	111,49
<b>Nouveau réseau de fermes de références</b>	<b>15 044,26</b>	<b>S/Total</b>	<b>15 044,26</b>
Salaires	14 307,00	DRAAF	7 522,08
Véhicule	360,62	AELB	4 513,20
Fonctionnement	244,34	CG ALLIER	1 504,40
Frais déplacement	132,30	CG PUY DE DOME	1 504,58
<b>Visites – Démonstrations fermes</b>	<b>7 235,02</b>	<b>S/Total</b>	<b>7 234,84</b>
Salaires	3 688,16		
Fonctionnement	3 147,68	DRAAF	3 617,42
Véhicule	304,38	FEADER	3 617,42
Frais déplacement	94,80		

<b>AXE 3 - Communiquer et Sensibiliser</b>			
<b>2èmes Rencontres régionales Communes</b>	<b>22 203,59</b>		<b>S/Total 22 203,59</b>
<b><u>Bassin Loire Bretagne</u></b>	<b>17 289,04</b>		<b>S/Total 17 026,22</b>
Salaires	13 249,50	AELB	5 186,71
Frais déplacement	210,90	CONSEIL REGIONAL	6 290,63
Fonctionnement	3 504,74	CG PUY DE DOME	1 604,74
Véhicule	323,90	CG HAUTE LOIRE	590,69
		CG CANTAL	983,19
		CG ALLIER	2 370,26
<b><u>Bassin Adour Garonne</u></b>	<b>4 914,55</b>		<b>S/Total 5 177,37</b>
Salaires	3 827,00	AEAG	1 228,00
Frais déplacement		CONSEIL REGIONAL	1 315,46
Fonctionnement	668,55	CG PUY DE DOME	347,52
Véhicule	419,00	CG CANTAL	1 040,66
		Auto financement	1 245,73
<b>Solutions techniques bords de route</b>	<b>2 992,06</b>		<b>S/Total 2 992,06</b>
Salaires	2 826,00	AELB	897,62
		CG PUY DE DOME	893,46
Véhicule	166,06	CG ALLIER	595,64
		CG HAUTE LOIRE	297,82
		CG CANTAL	307,52
<b>AXE 4 - Initier et coordonner la mise en œuvre des plans d'actions sur les bassins versants prioritaires</b>			
<b>Info BV prioritaires</b>	<b>11 732,10</b>		<b>S/Total 11 732,10</b>
Salaires	11 363,00	AELB	3 519,63
Frais déplacement	182,90	CG PUY DE DOME	3 771,59
Véhicule	186,20	CONSEIL REGIONAL	3 753,00
		CG ALLIER	687,88
<b>Expertise technique Démarches Territoriales</b>	<b>7 931,44</b>		<b>S/Total 7 900,50</b>
Salaires	7 771,50	AELB	3 950,50
Véhicule	12,54	CONSEIL REGIONAL	3 950,00
Frais déplacement	147,40		
<b>Soutien à l'animation</b>			
<b>Animation interne groupe</b>	<b>4 586,40</b>		<b>S/Total 4 586,40</b>
Salaires	4 335,00	AELB	1 375,92
Fonctionnement	219,86	DREAL	1 238,54
Véhicule	31,54	CG PUY DE DOME	595,37
		CG ALLIER	1 376,57
<b>Animation Extérieure, (RA2009, interventions, communications,...)</b>	<b>16 845,08</b>		<b>S/Total 16 845,58</b>
Salaires	15 207,50	AELB	5 053,67
Fonctionnement	1 132,38	DRAAF	3 369,00
Véhicule	284,24	CONSEIL REGIONAL	6 738,00
Frais déplacement	220,96	CG ALLIER	842,27
		CG PUY DE DOME	842,64
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>222 955,50</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>222 041,82</b>

A noter que le **Conseil Général de l'Allier**, le **Conseil Général de la Haute-Loire** et le **Conseil Général du Cantal** ont réalisé, à leur charge, les prélèvements d'eau sur leur département dans le cadre du réseau de surveillance PHYT'EAUVERGNE.

La différence de montant entre les dépenses et les recettes est due à la précision par rapport aux dépenses prévues au budget prévisionnel. Cette perte est supportée par la FREDON Auvergne.

# Propositions d'actions pour 2011

Le bilan des actions menées en 2010 (Cf. paragraphes précédents) a mis en évidence des perspectives afin de poursuivre la démarche du Groupe PHYT'EAUVERGNE. Les propositions d'actions pour l'année 2011 s'appuient sur les perspectives de 2010 et des années antérieures et s'inscrivent dans le contexte politique et réglementaire actuel (mise en place de démarches territorialisées, Grenelle de l'Environnement, Plan Ecophyto 2018,...).

Les propositions d'actions pour 2011 ont été regroupées suivant 4 axes (Maîtrise d'ouvrage potentielle : FREDON Auvergne) :

## **AXE 1 : Connaître et suivre la situation régionale de la contamination des eaux par les pesticides :**

- Réseau de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides : gestion, suivi, prélèvements, analyses et interprétation des résultats ;
- Réalisation de la brochure de synthèse des résultats d'analyse des réseaux de surveillance de la qualité des eaux vis-à-vis des produits phytosanitaires en Auvergne sur la période 2004-2010
- Mise en forme des résultats d'analyse 2010 et mise en ligne sur le site Internet de PHYT'EAUVERGNE

## **AXE 2 : Produire des références :**

- Mise en place de la "charte d'entretien des espaces publics" : accompagnement technique de 20 communes sur l'année 2011 (diagnostic/conseils des pratiques, formation des agents communaux, adhésion à la charte) et communication - valorisation de la charte et des solutions techniques employées par les communes engagées
- Organisation et réalisation d'une journée de mutualisation des expériences acquises sur la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien de bords de route

## **AXE 3 : Communiquer et sensibiliser :**

- Animation du Groupe PHYT'EAUVERGNE dans la gestion des réunions, des comptes-rendus et des courriers + gestion et mises à jour du site Internet
- Rédaction, mise en forme et édition du rapport des activités du Groupe PHYT'EAUVERGNE 2010 ;

## **AXE 4 : Initier et coordonner la mise en oeuvre de plans d'action sur les bassins versants prioritaires**

- Apport d'expertise technique auprès des porteurs de démarche territoriale et sur les secteurs des captages prioritaires de la région ;
- Sensibilisation et accompagnement des acteurs locaux des Zones Prioritaires "Phyto" pour la mise en place de démarches territoriales.

## Liste des abréviations

**AMPA** : Amino Methyl Phosphonic Acid

**BV** : Bassin Versant

**CORPEN** : Comité d'Orientation pour des Pratiques agricoles Respectueuses de l'Environnement.

**CPTS** : Comité de Pilotage Technique et Scientifique

**DCE** : Directive Cadre européenne sur l'Eau

**ESO** : Eaux SOuterraines

**ESU** : Eaux SUpérieures

**EVPP** : Emballages Vides de Produits Phytosanitaires

**FEADER** : Fonds Européen Agricole de Développement Rural

**MAE** : Mesure Agri-Environnementale

**MISE** : Mission Inter Services de l'Eau

**ORP** : Observatoire des Résidus de Pesticides (<http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/>)

**PIRRP** : Programme Interministériel de Réduction des Risques Phytosanitaires

**PPNU** : Produits Phytosanitaires Non Utilisables

**PVE** : Plan Végétal pour l'Environnement

**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

**ZNA** : Zone Non Agricole

**ZNT** : Zone Non Traitée

# Annexes

**Annexe 1** : Liste des participants aux réunions du groupe PHYT'EAUVERGNE en 2010

**Annexe 2** : Carte des stations de prélèvement du réseau PHYT'EAUVERGNE 2010

**Annexe 3** : Exemples de documents d'information et d'invitation aux journées de visite des fermes PHYT'EAUVERGNE

**Annexe 4** : Synthèse des visites / démonstrations des fermes PHYT'EAUVERGNE 2010

**Annexe 5** : Fiche synthétique d'évaluation du réseau de fermes PHYT'EAUVERGNE par le Comité d'Experts Scientifiques et Techniques du dispositif FERME du plan Ecophyto 2018

**Annexe 6** : Charte d'engagement des communes de la région Auvergne sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires – membres du comité de pilotage et mode de fonctionnement

**Annexe 7** : Liste des participants à la réunion de mutualisation des données sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de bord de route

**Annexe 8** : Programme détaillé des 2<sup>èmes</sup> rencontres régionales « moins de désherbant sur votre commune » et liste des participants

**Annexe 9** : Liste des participants à la réunion d'information sur le bassin versant de la Vendage (zone prioritaire vis-à-vis du risque « pesticides »)

**Annexe 10** : Liste des expertises techniques apportées en 2010 aux structures porteuses d'une démarche territoriale

**Annexe 11** : Répartition des visites de chaque rubrique du site Internet de PHYT'EAUVERGNE sur la période avril 2010 – avril 2011

## ANNEXE 1

### Ordre du jour et liste des participants aux réunions du Groupe PHYT'EAUVERGNE en 2010

#### Réunion du Comité de Pilotage Technique et Scientifique

##### Réunion du CPTS du 01/07/2010

- Etat d'avancement de la régionalisation du Plan Ecophyto 2018
- Point sur les actions PHYT'EAUVERGNE 2010 :
  - Réseau de surveillance de la qualité des eaux (Réseau 2010, résultats d'analyse de mars et avril) ;
  - Brochure de synthèse des résultats d'analyse ;
  - Site Internet ;
  - Journées d'information des collectivités locales ;
  - Charte d'engagement des collectivités locales ;
  - Journées d'information des zones prioritaires : quels bassins versants prioritaires informer en 2010 ?

Participants à la réunion :

NOM - Prénom	ORGANISME
BAYLE Yannick	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
DUPONT Aymeric	Agence de l'Eau Loire-Bretagne (Allier Loire Amont)
MATHIEU-HERMET Armelle	ARS Auvergne
GOURDEAU Justine	Atmo Auvergne
CHEVARIN Jérôme	Autoroute Paris-Rhin-Rhône
BRENON Catherine	Chambre d'Agriculture de l'Allier
POTIER Jean	Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme
DUMONTET Virginie	Conseil Général de l'Allier
POUILLE Jérôme	DDT du Cantal – SPE
NYFFENEGGER Olivier	DDT de la Haute-Loire SPE
MICHALLAND Béatrice	DDT du Puy-de-Dôme - SEF
MALLET Eric	DRAAF – SRAL
JORDAN Annick	DRAAF – SRAL
NICOLAU Nathalie	DREAL Auvergne
RAFFIN Olivier	FREDON Auvergne
BRAS Christophe	FREDON Auvergne
CASSIER Denis	GN2A
CHALARD Bertrand	LIMAGRAIN
BOMASSI Pascal	ONEMA
RENARD Valérie	Déléguée UIPP
PIQUET Agnès	VetAgro Sup

#### Réunions du Sous-Groupe « Pollutions des eaux »

##### Réunion du 12/02/2010

Ordre du Jour de la réunion :

- Bilan des résultats d'analyses 2009 (y compris le suivi exceptionnel sur le Cantal)
- Préfiguration du réseau régional pour 2010
- Travail sur la plaquette « Substances actives » des résultats de 2009
- Point sur le module cartographique et mises à jour proposées

Participants à la réunion :

NOM - Prénom	ORGANISME
JORDAN Annick	DRAAF-SRAL Co-Animatrice de Phyt'eauvergne
NICOLAU Nathalie	DREAL/SEBR Co-Animatrice de Phyt'eauvergne
BAYLE Yannick	Agence de l'Eau Loire Bretagne
BEYELER Ludovic	STA – Conseil Général 43
POUILLE Jérôme	DDT 15
NYFFENEGGER Olivier	DDT 43
COLOMBET Xavier	DDT 43
MALAVAL Chloé	Chambre d'Agriculture 63
BRAS Christophe	FREDON AUVERGNE
RAFFIN Olivier	FREDON AUVERGNE

## **ANNEXE 1**

### **Ordre du jour et liste des participants aux réunions du Groupe PHYT'EAUVERGNE en 2010**

#### **Réunion du 09/04/2010**

Ordre du Jour de la réunion :

- Validation des propositions de modification de la Brochure « substances actives » 2009

Participants à la réunion :

<b>NOM - Prénom</b>	<b>ORGANISME</b>
JORDAN Annick	DRAAF-SRAL Co-Animatrice de Phyt'eauvergne
NICOLAU Nathalie	DREAL/SEBR Co-Animatrice de Phyt'eauvergne
LAURENT Jean-Louis	Chambre agriculture 03
BRENON Catherine	Chambre agriculture 03
POUILLE Jérôme	DDT 15
NYFFENEGGER Olivier	DDT 43
TISSANDIER Josiane	ARS Auvergne DT15
MATHIEU-HERMET Armelle	ARS Auvergne
BRAS Christophe	FREDON AUVERGNE
RAFFIN Olivier	FREDON AUVERGNE
GENESTE Laurent	DDT Allier/Service Environnement
DUMONTET Virginie	CG03 BDQE
FOURNERET Guy	CG63 SATESE
POUPARD Pierre-Yves	DDT 63 SEEF

#### **Réunion du 27/05/2010**

Ordre du Jour de la réunion :

Participants à la réunion :

<b>NOM - Prénom</b>	<b>ORGANISME</b>
BAYLE Yannick	Agence de l'Eau Loire Bretagne
JORDAN Annick	DRAAF-SRAL Co-Animatrice de Phyt'eauvergne
NICOLAU Nathalie	DREAL/SEBR Co-Animatrice de Phyt'eauvergne
MALAVAL Chloé	Chambre d'Agriculture 63
POUILLE Jérôme	DDT 15
NYFFENEGGER Olivier	DDT 43
MATHIEU-HERMET Armelle	ARS Auvergne
DUMONTET Virginie	CG03 BDQE
POUPARD Pierre-Yves	DDT 63 SEEF
BRAS Christophe	FREDON AUVERGNE
RAFFIN Olivier	FREDON AUVERGNE

## ANNEXE 1

### Ordre du jour et liste des participants aux réunions du Groupe PHYT'EAUVERGNE en 2010

#### Réunions du comité « Charte d'engagement des communes d'Auvergne »

##### Réunion du 05/07/2010

Ordre du Jour de la réunion :

1. Validation de la liste des membres du comité
2. Présentation de la démarche initiée dans le cadre de PHYT'EAUVERGNE et bilan des chartes déjà existantes dans d'autres régions
3. Présentation de la Charte bas-normande d'entretien des espaces publics mises en place à partir de 2006 (Laurence MORIN, FREDON Basse-Normandie) et échanges avec l'intervenant
4. Choix sur les orientations de la charte en Auvergne

Participants à la réunion :

NOM - Prénom	ORGANISME
NICOLAU Nathalie	DREAL Auvergne – Co-animatrice de PHYT'EAUVERGNE
JORDAN Annick	DRAAF Auvergne - Co-animatrice de PHYT'EAUVERGNE et Chef de projet Ecophyto 2018 en Auvergne
GUIMARD Nadège	Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne
GIRAULT Delphine	Parc Naturel Régional Livradois-Forez
DUMONTET Virginie	Conseil Général de l'Allier
SCHERER Dominique	Directeur du Service Espaces Verts de Vichy
CHATILLON Jean-Claude	Responsable Espaces Verts de Cournon (et ancien Responsable Voirie-Espaces Verts de Champeix)
MORIN Laurence	FREDON Basse Normandie (en visio-conférence de Caen)
MARTINS Corinne	FREDON Auvergne
BRAS Christophe	FREDON Auvergne

##### Réunion du 23/09/2010

Ordre du Jour de la réunion :

1. Présentation de la charte retenue pour la région Auvergne.
2. Adaptations de cette charte à notre mode de fonctionnement et notre contexte régional.
3. Bilan des aides financières potentielles et propositions de mode de financement à partir de 2011.
4. Comment présenter la charte lors des journées PHYT'EAUVERGNE auprès des collectivités de la région, qui se tiendront à l'automne 2010 ?

Participants à la réunion :

NOM - Prénom	ORGANISME
JORDAN Annick	DRAAF Auvergne - Co-animatrice de PHYT'EAUVERGNE et Chef de projet Ecophyto 2018 en Auvergne
BAYLE Yannick	Agence de l'Eau Loire Bretagne
AURADOU Fabien	Agence de l'Eau Adour Garonne
NIGAY Célia	Agence de l'Eau Adour Garonne
GUIMARD Nadège	Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne
CHALEIL Serge	Parc Naturel Régional Livradois-Forez
RAMAIN Jean-Luc	Conseil Général de la Haute-Loire
SCHERER Dominique	Directeur du Service Espaces Verts de Vichy
CHATILLON Jean-Claude	Responsable Espaces Verts de Cournon (et ancien Responsable Voirie-Espaces Verts de Champeix)
DEMERE Jean-François	Agent du Service Espaces Verts de Clermont-Fd et élu de Gergovie Val d'Allier Communautés
PLANCHAT Régis	Agence Départementale de Développement du Tourisme 63 – animateur du Concours des Villes et Villages Fleuris du Puy-de-Dôme
MARTINS Corinne	FREDON Auvergne
BRAS Christophe	FREDON Auvergne



Newsletter  
envoyée lors  
de chaque  
visite à plus  
de 400  
personnes  
inscrites



## - INVITATION -

à une 1/2 journée technique

(avec démonstration de désherbage mécanique du maïs)

### bineuse à guidage caméra

Merci de transférer cette invitation aux personnes concernées



Une nouvelle demi-journée technique sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires aura lieu dans le département du Puy-de-Dôme :

**mercredi 26 mai 2010 à 14h00**  
sur l'exploitation de Henri DENOYER, Entraigues (63)

#### Au siège d'exploitation :

- Présentation du [réseau de fermes de références PHYT'EAUVERGNE](#) sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires
- Exemples de solutions techniques permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires
- Bilan technique et économique, par l'agriculteur, de **7 années d'utilisation de la herse étrille** sur céréales en désherbage mixte (herse + rattrapage en chimique)
- Bilan technique et économique, par l'agriculteur, de plusieurs années de **désherbage du maïs et du tournesol par binage**
- Mode de fonctionnement de la [bineuse \(à guidage caméra infrarouge\)](#)

#### Démonstration au champ :

Désherbage d'une parcelle de maïs avec une **bineuse à guidage caméra**

Cette opération est réalisée par la FREDON Auvergne dans le cadre du **réseau de fermes de références PHYT'EAUVERGNE**. Cette démarche a pour vocation de disposer de plus de références régionales sur les techniques permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires en agriculture. Le but est aussi de diffuser, le plus largement possible, les connaissances disponibles dans ce domaine.

En fonction des conditions météo, cette démonstration pourrait être décalée.  
**Tenez vous informé !**

Pour tout renseignement :  
FREDON Auvergne : 04.73.42.14.63  
PHYT'EAUVERGNE : [www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr)

#### Exploitation de Henri DENOYER, Entraigues (63)



Opération financée par :



## ANNEXE 3

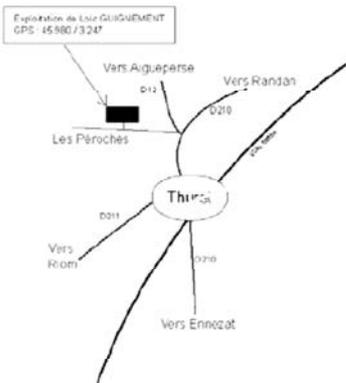
# Exemples de documents d'information et d'invitation aux journées de visite des fermes PHYT'EAUVERGNE

## PHYT'EAUVERGNE

Groupe Régional d'Action contre les Pollutions des eaux par les Produits Phytosanitaires

**WWW.phyteauvergne.gouv.fr**

Accès à l'exploitation de Loïc GUIGNEMENT,  
Les Péroches, Thuret (63) Jeudi 09 septembre 14H



Contact :



04 73 42 14 63

Avec le concours financier de :



PHYT'EAUVERGNE - Fermes de références

Démonstration d'un  
matériel de pulvérisation à

## ultra bas volume



**Jeudi 09 septembre 2010** 14H00 - 17H00

Exploitation de Loïc GUIGNEMENT

**Les Péroches, Thuret (63)**

### Discussion au siège de l'exploitation

- ▶ Présentation du réseau de fermes de références PHYT'EAUVERGNE sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires
- ▶ Présentation de matériels de désherbage alternatif
- ▶ Témoignage de l'agriculteur :
  - Itinéraire technique
  - Présentation de son matériel de pulvérisation en bas volume
  - Bilan de ses réductions de dose de produit grâce au traitement en bas volume



En fonction des conditions météo, cette démonstration pourrait être décalée.  
Tenez vous informé !

### Démonstration au champ

## ▶ Réduction de dose

Visite d'une parcelle ayant fait l'objet d'un déchaumage au glyphosate à dose réduite 2 semaines avant

## ▶ Pulvérisateur Spra-Coupe

Démonstration d'utilisation du pulvérisateur à ultra bas volume de l'exploitation



Démonstration d'un matériel de pulvérisation à ultra bas volume - Thuret (63) - 09 septembre 2010 - 14h00-17h00

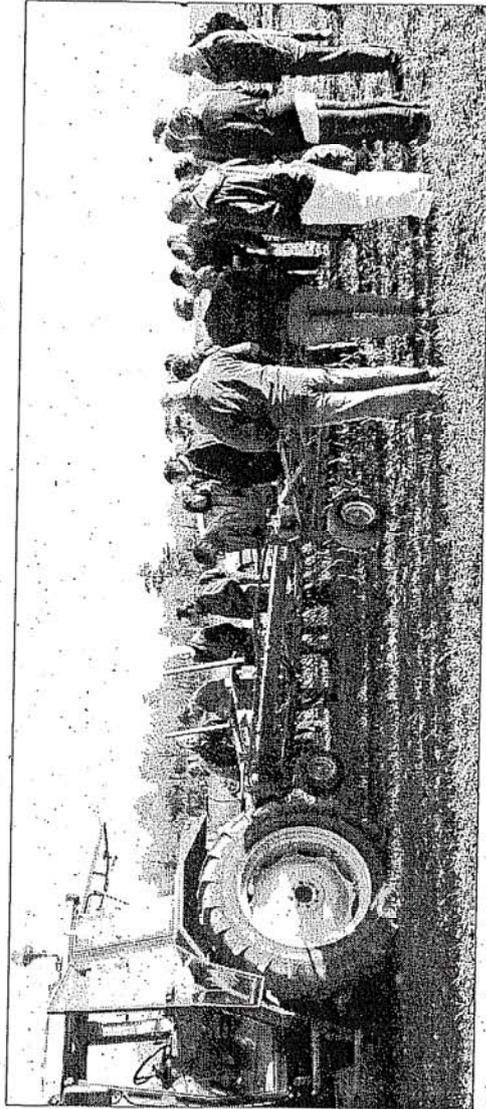
Produits phytosanitaires → Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires est un thème qui a fait l'objet d'une journée d'échanges et de démonstration sur l'exploitation de Guy Michel à Artonne.

# Traitement des végétaux : s'inspirer de pratiques biologiques

Dans le cadre du réseau de fermes de références Phyt'Eauvergne\* sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires, des journées de visites techniques et de démonstration de matériels ont lieu régulièrement sur la région. La dernière en date s'est déroulée dans le Puy de Dôme sur l'exploitation de Guy Michel, agriculteur bio.

Les thèmes techniques abordés lors de cette rencontre portaient sur la culture du colza sans produit phytosanitaire et sur la démonstration de herse étrille sur céréales.

Cette journée était destinée à tous les agriculteurs et techniciens agricoles de la région (conventionnels et bio). Elle a permis de rassembler plus d'une soixantaine de participants, majoritairement des agriculteurs conventionnels des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Les nombreux échanges tout au long de la visite ont porté prin-



Démonstration de la herse étrille sur une parcelle de Guy Michel.

cipalement sur les résultats techniques et économiques de Guy Michel quant à la conduite de ses cultures de colza cultures et de céréales (assolement, rotation, matériel de désherbage...), ses difficultés de mise en oeuvre, ses solutions pour se passer de l'usage de produits phytosanitaires,...

De nombreux documents de référence sur la réduction d'uti-

lisation de produits phytosanitaires étaient à disposition des participants. Ces documents ainsi que le bilan complet de la journée technique (avec photos, vidéos,...) sont consultables sur le site Internet de Phyt'Eauvergne (rubrique «Conseils» aux «Agriculteurs» - «Fermes de références»).

Les participants se sont donnés rendez-vous pour de pro-

chaines visites de fermes de références avec, notamment, des démonstrations d'autres types de matériel. Plusieurs participants se sont entendus avec Guy Michel pour revenir plus tard sur les parcelles visitées et vérifier l'évolution des cultures.

Enfin, un suivi photographique des cultures visitées, pour observer leur évolution au cours du temps, sera réalisé par la Fre-

## Savoir plus...

Le «Outil» Internet Phyt'Eauvergne «Conseils aux agriculteurs» présente, solution par solution, l'ensemble des données techniques disponibles sur la réduction des risques de contamination des eaux et sur la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires. Afin d'être informé de l'avancée des résultats acquis sur les fermes de références et des dates de visites, inscrivez-vous gratuitement, sur le site Internet de Phyt'Eauvergne, au bulletin d'information qui sera envoyé régulièrement par mail.

don Auvergne et mis en ligne sur le site Internet de Phyt'Eauvergne.

\* Groupe Régional d'Action contre les Pollutions des eaux par les Produits Phytosanitaires - [www.phyt-eauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyt-eauvergne.ecologie.gouv.fr)

## SERVICES

T - de ROCQUIGNY  
OT - ROMENVILLE  
Société d'Avocats  
le Marx Dormoy  
CLERMONT-FD  
ubruny - BP 72  
200 RIOM

REPAIR ORADOU  
Responsabilité Limitée  
de 15.000 euros  
Société : 241 rue de  
200 CLERMONT-FD

## SUCCESSION

en date à CLERMONT-  
O, il a été constituée une  
Société de véhicules ter-

Société : CONCEPT  
J.  
correspondant à 15.000  
numéraire entièrement

1, rue de l'Oradou.

je automobile, la répara-  
carrosserie, la peinture,  
activité de véhicules ter-

de véhicules d'occasion  
utomobiles ;

véhicules automobiles ;  
acquisition, l'exploitation, la  
ail, l'installation, l'exploit-  
abilissements, fonds de  
s, se rapportant à l'une  
rités spécifiques ;  
ition, l'exploitation ou la  
procédés et brevets  
tivités.

ES à compter de son  
RCS.

ndre MOLL, demeurant  
Madeleine, 44, avenue  
O CHAMALIÈRES - Né  
CLERMONT-FERRAND.  
TAILLANDIER épouse  
nt à CHAMALIÈRES  
ue Montjoly - NÉE A  
-Dôme) le 8 juin 1961.  
matriculée au RCS de  
LAND.

Pour Avis.

## COURTEIX

## SUCCESSION

seing privé en date du  
a été constitué le  
ole d'Exploitation en  
OURTEIX.

é reconnu par le Comi-  
agrément le 14 janvier

ourteix - 63780 Saint

u Greffe du Tribunal de  
mont-Ferrand

Les Gérants

EARL DE SOALHAT  
Sté Civ. au capital de 107.100 €  
Siège social : «Soalhat»  
63290 PUY-GUILLAUME  
RCS Clermont-Fd 389 415 779

## MODIFICATION

Aux termes d'une Ass. Gén. Extraord. en  
date du 21/04/10, il a été décidé :

1- de nommer, à compter du 01/05/10, M.  
Claude Laurent aux fonctions de gérant.  
Cette décision entraîne la publication des  
mentions suivantes :

Gérance - Ancienne mention :  
-M. Pierre VERNIERE - 17, rue Forestier -  
03200 VICHY  
-M. Claude LAURENT - «Les Vernes» -  
63290 CHATELDON

2- de modifier la durée de la société pour la  
porter à 99 ans à compter de la date d'im-  
matriculation de l'EARL de SOALHAT.

INTERVENTION PRIVÉE,  
SURVEILLANCE, SÉCURITÉ -  
I.P.2.S.

Société à responsabilité limitée  
au capital de 8.000 €

Siège social : Z.A. de Panloup -  
59, rue des Cladets  
03400 YZEURE»  
437 932 726 RCS MOULINS

## POURSUITE ACTIVITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 3  
mai 2010, l'Assemblée Générale Extraor-  
dinaire des associés, statuant en applica-  
tion de l'article L. 223-42 du Code de com-  
merce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à  
dissolution de la Société.

La Gérance

12 rue  
Camille Desmoulin  
63028 CLERMONT-FERRAND  
CEDEX 2

«LE HANGAR»  
SARL en cours de liquidation  
au capital de 1 €  
16 rue de la Préfecture  
63000 CLERMONT-FD  
RCS Clermont-Fd 518 290 010

## LIQUIDATION

L'Associée unique a, par décision du 23  
mars 2010, approuvé le compte définitif de  
liquidation de la société, a donné quitus de  
sa gestion au liquidateur, M<sup>me</sup> Marie-Reine  
PRIN, demeurant CLERMONT-FERRAND  
(63000) - 44, avenue du Limousin et dé-  
charge de son mandat.

Elle a constaté la clôture de la liquidation.  
Les comptes définitifs de liquidation sont  
déposés au greffe du Tribunal de com-  
merce de Clermont-Ferrand.

Le liquidateur

## rendez-vous

Désherbage du tournesol et  
du maïs : démonstration d'une  
bineuse à guidage caméra

Une démonstration de matériels de désherbage  
mécanique sur maïs aura lieu le mercredi 26 mai à  
14 h à Entraigues (exploitation d'Henri Dénoyer).

Au siège d'exploitation :

Bilan de plusieurs années de désherbage du maïs et du tour-  
nesol par binage et bilan de 7 ans d'utilisation de la herse  
étrille sur blé en agriculture convention-  
nelle

Coordonnées GPS :  
X = 3.266083  
Y = 45.092949

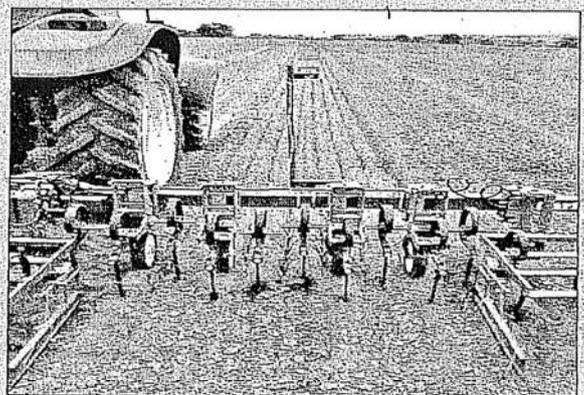
Démonstration à la parcelle :

Désherbage d'une parcelle de maïs avec une bineuse à  
guidage caméra infrarouge

(Témoignage d'Henri Dénoyer, agriculteur à Entraigues).

- > Réduction de la quantité d'herbicides
- > Bilan économique
- > Rendements
- > Limites techniques

Cette opération est réalisée par la Fredon Auvergne dans le  
cadre du réseau de fermes de références du Groupe  
Phyt'Eauvergne\*. Cette démarche a pour vocation de dispo-  
ser de plus de références régionales sur les techniques  
permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires en  
agriculture. Le but est aussi de diffuser, le plus largement  
possible, les connaissances disponibles dans ce domaine.



En fonction des conditions météo, cette démonstration  
pourrait être décalée. Tenez vous informé !

Pour tout renseignement :  
Fredon Auvergne : 04.73.42.14.63  
Phyt'Eauvergne : www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr

\* Phyt'Eauvergne : Groupe Régional d'Action contre les Pollutions des eaux par  
les Produits Phytosanitaires

pour s'investir... hors de l'agri-

préfecture et le Conseil général

La présidente soumise : K C est

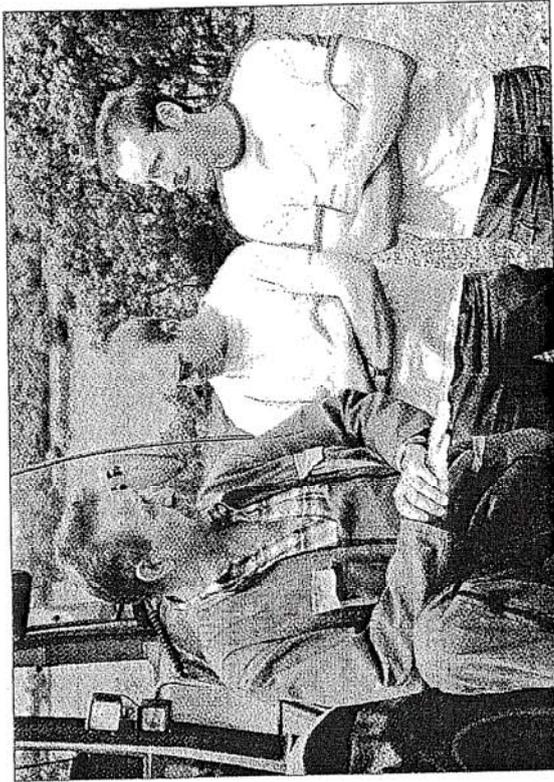
**Désherbage** → Démontrer que le désherbage mécanique est faisable, techniquement et économiquement en Auvergne : c'est l'enjeu des rencontres organisées par la Fredon Auvergne.

# Désherber mécaniquement tout en restant rentable

Ce vendredi 11 juin à Chadrat, Jean-Michel Cellier-Courtil, agriculteur biologique, accueillait sur son exploitation les agriculteurs intéressés par le désherbage mécanique. Il a procédé à une démonstration de houe rotative et de bineuse à l'avant, avec doigts de désherbage sur le rang, sur une parcelle de tournesol. Il a également témoigné de ses 20 ans d'expérience en désherbage mécanique, en entrant dans le détail de la gestion des cultures sans herbicide, des résultats agronomiques, et des limites de ces techniques.

Les participants, pour la plupart en agriculture biologique ou en conversion, ont beaucoup réagi et questionné l'agriculteur.

C'est la Fredon Auvergne (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) qui réalisait cette opération. Les intervenants, Christophe Bras et Olivier Raffin, ont participé aux échanges, et ont fait une démonstration du site Web de Phyt'Eauvergne\*, sur lequel sont exposées des solutions techniques per-



Jean-Michel Cellier-Courtil et Christophe Bras (Fredon Auvergne).

mettant de réduire l'usage des produits phytosanitaires à partir des résultats de fermes de référence de la région Auvergne.

D'autres visites sont prévues. Renseignez-vous auprès de la Fredon Auvergne !

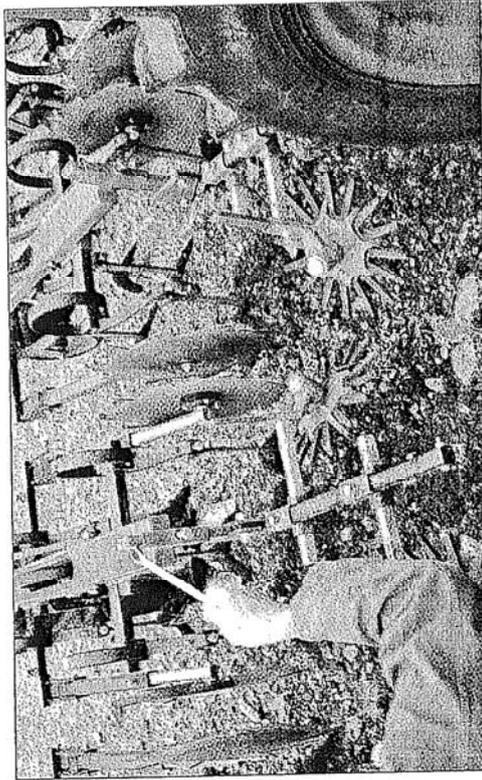
Renseignements :

- Fredon Auvergne : 04.73.42.14.63

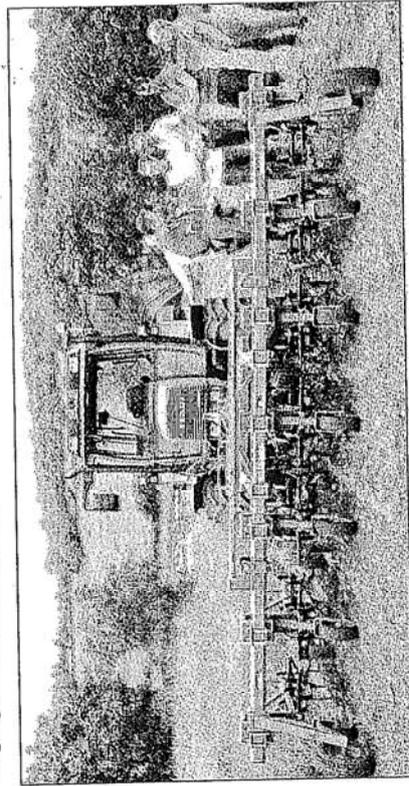
- Site web phyt'eauvergne : [www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr) - rubrique « conseils » aux « agriculteurs »

\*Phyt'Eauvergne : groupe de travail réunissant les différents organismes concernés par la problématique des pesticides dans l'eau. L'animation est assurée conjointement par la DRAAF et la DIREN Auvergne.

S. NGUYEN



Régulation des doigts Kress, pour déterrer les adventices sur le rang.



Bineuse avec doigts Kress en position, à l'avant du tracteur.

constat : « Le placement des laïtonnes est plus difficile alors que le marché des broutards se maintient tant au niveau des apports que dans les cours. Il faudra attendre le début de la campagne de sortie d'animaux d'ici fin août et la reprise de septembre pour que la demande ainsi que la valorisation des animaux s'établisse. Le monde attire le monde, le nombre d'animaux présentés à la vente doit être

## Réduire l'usage de produits phytosanitaires : démonstration de matériel de traitement en très bas volume le 9 septembre

Une démonstration de matériels phytosanitaires en très bas volume aura lieu le jeudi 9 septembre à 14h à THURET (63) sur l'exploitation de Loïc GUIGNEMENT au lieu-dit «Les Péroches» un peu avant Thuret en arrivant de Randon ou d'Aigueperse.

Au programme :

Au siège de l'exploitation :  
Témoinnage de l'agriculteur sur son utilisation depuis 2 ans d'un matériel de traitement en très bas volume :

- Itinéraire technique
  - Présentation de son matériel de pulvérisation
  - Bilan de ses réductions de doses de produits grâce au traitement en bas volume
- Démonstration au champ :
- Visite d'une parcelle ayant fait l'objet d'un déchaumage au glyphosate à doses réduites 2 semaines avant

- Démonstration d'utilisation du pulvérisateur Sprai-Coupe de l'exploitation en traitement en bas volume

Cette opération est réalisée par la FREDON Auvergne dans le cadre du réseau de fermes de références du Groupe PHYT'EAUVERGNE\*. Cette démarche a pour vocation de disposer de plus de références régionales sur les techniques permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires en agriculture. Le but est aussi de diffuser, le plus largement possible, les connaissances disponibles dans ce domaine.

En fonction des conditions météo, cette démonstration pourrait être décalée. Tenez vous informé !

Pour tout renseignement : FREDON Auvergne : 04.73.42.14.63 - Sur le site PHYT'EAUVERGNE : [www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr)

\* PHYT'EAUVERGNE : Groupe Régional d'Action contre les Pollutions des eaux par les Produits Phytosanitaires.

## LE VOLET OGM D'UN PROGRAMME DE RECHERCHE DE L'INRA SACCAGÉ

Comme déjà annoncé dans notre édition du 20 août en page 18, l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) tient à exprimer sa consternation face aux actes survenus le dimanche 15 août au centre de Colmar (Alsace) où vers 5 heures du matin, une soixantaine d'individus sont venus y détruire un essai sur 70 porte-vignes génétiquement modifiés pour accroître leur résistance à une maladie de la vigne, le court-noué.

L'Inra estime que ces « faucheurs volontaires » contribuent, en s'attaquant à ce travail de la recherche du

blissements Bailly (58)

Pour la remise de 25 euros : Marie Jeanne Dupeux (36), Jean Claude Manigot (18), Christophe Moulin (36), Jeanne Bourdeau (18), Maurice Plisson (36), Christian Dupuis (18), Christian Merlin (18), Jean Luc Chambenoit (03), Solange Moreau (36) et Bernard Martinet (18).

Communiqué

Les revenus de l'élevage bovin-viande ont été inférieurs de 40% à la moyenne nationale agricole sur les trois dernières années 2007-2008-2009, et n'ont pu assurer le minimum nécessaire pour les éleveurs et leur famille. En 2010, la situation empire avec l'augmentation des charges et des prix à la production toujours au plus bas.

Enfin, les exploitations viande bovine payent et vont payer très cher les conséquences de la sécheresse qui touche une très large zone de production. Récoltes d'herbe dans les prairies diminuées de 30 à 50%, obligation de nourrir dès l'été les animaux sur des stocks d'hiver déjà insuffisants, vente anticipée d'animaux faute de nourriture, hausse des coûts d'achats à l'extérieur de l'exploitation de la paille et l'alimentation, perspectives de rendement très bas des maïs-fourrage, ...

Les mesures de prêts de trésorerie proposées jusqu'à présent aux éleveurs face à la crise n'ont été que des faux-semblants, repoussant les échéances, et renforçant l'endettement. Aujourd'hui, il faut impérativement une autre perspective avec une mesure d'allègement des charges financières d'emprunt qui restaure effectivement la situation de ces exploitations. La FNB demande aux pouvoirs publics de mobiliser les dispositifs nécessaires à une année blanche sur les annuités d'emprunts.

La revalorisation de 20% du prix à la production est d'autre part vitale pour rééquilibrer la rentabilité du secteur, compte tenu de la réalité des coûts de production.

La FNB tenait une conférence de presse ce lundi pour plus de précisions sur une exploitation bovin-viande de la région Pays de la Loire.

INFO FNB

## LES ÉLEVEURS REVENDIQUENT DES PRIX RÉMUNÉRATEURS

Les producteurs de viande bovine connaissent une crise de revenu depuis plus de 3 ans. Avec des prix de vente inférieurs aux coûts de production, les éleveurs perdent de l'argent.

Aujourd'hui le coût de production d'un Jeune Bovin de catégorie R est de 3,50 € le kilogramme tandis que les éleveurs le vendent 3€. Les éleveurs perdent donc 0,50 € par kilogramme soit 200 € par animal.

Pour une exploitation, qui commercialise 60 animaux, la perte de revenu est de 12 000 € sur l'année. Qui accepterait de travailler à perte ?

Les éleveurs laitiers se trouvent dans la même situation.

Le revenu des producteurs est aujourd'hui dans le rouge, et certains sont contraints de cesser leur activité.

Au-delà de l'activité de production, c'est l'économie locale avec l'ensemble des emplois liés à l'élevage qui dépend de l'avenir de la filière viande.

N'oublions pas non plus les paysages de nos territoires ruraux, entretenus et mis en valeur par l'élevage. Nos troupeaux jouent un rôle primordial dans l'aménagement du territoire.

De plus, la production française est soumise à un ensemble de normes bien supérieures à celles des pays-tiers. Ces dernières garantissent une qualité et une sécurité alimentaire irréprochables.

Pour l'ensemble de ces enjeux, une revalorisation des prix de marché au juste coût de production est indispensable. Pour que nos campagnes conservent des animaux dans les prairies, les éleveurs ont besoin d'un prix rémunérateur.

Dans le but d'échanger avec nos concitoyens la FDSEA et les JA

## Visites fermes de références PHYT'EAUVERGNE 2010

Page Internet à consulter : [www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr](http://www.phyteauvergne.ecologie.gouv.fr) (Rubrique "Conseils aux agriculteurs" > "Réseau de fermes de références")  
Vous y trouverez le bilan détaillé de chaque journée avec des photos et des vidéos.

*220 participants à ces journées, sans compter celle chez M. Guy MICHEL fin 2010*

### Herse étrille

**Exploitation de Guy MICHEL (Artonne - 63), le 26 novembre 2009**

- ▶ Démonstration d'une herse étrille sur céréales
- ▶ Itinéraires techniques sur colza limitant l'usage de produits phytosanitaires
- ▶ Visite d'une parcelle de colza bio de Guy Michel
- ▶ Bilan technique complet de l'exploitant
- ▶ Présentation de solutions techniques permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires en grandes cultures

Nombre de participants : 60



**Bilan :** L'expérience d'un agriculteur "BIO" comme Guy MICHEL (en bio depuis plus de 20 ans) est une source d'informations agronomiques pour envisager la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires. Les principales solutions mises en œuvre sont : la rotation longue de culture, l'intégration de cultures nettoyantes et l'utilisation de matériel de désherbage mécanique. Hors contexte de la filière "BIO", ces techniques peuvent être envisageables sur des exploitations dites "conventionnelles" avec l'objectif d'essayer de réduire l'usage de produits phytosanitaires.

### Houe rotative

**Exploitation de Thomas LANGE (Les Pradeaux - 63), le 16 mars 2010**

**Exploitation de Bernard DEVOUCOUX (Brout-Vernet - 03), le 17 mars 2010**

- ▶ Présentation du réseau de fermes de références de Phyt'auvergne sur la réduction d'utilisation des PP
- ▶ Exemples de solutions techniques permettant la réduction d'utilisation des PP
- ▶ Présentation de l'exploitation sur laquelle la démonstration a été réalisée
- ▶ Mode de fonctionnement de la houe rotative
- ▶ Désherbage d'une parcelle de céréales avec une houe Paul Hoffer (Yetter "améliorée")

Nombre de participants le 16 mars : 75

Nombre de participants le 17 mars : 15



**Bilan :** Sur les parcelles de Thomas LANGE, les plantes adventices étaient trop implantées pour être arrachées par la houe rotative lors de la démo. (passage trop tardif). Cet outil est efficace sur une plante jeune voire très jeune (stade 2 feuilles des adventices) sans pour autant être destructrice de la culture en place. La vitesse est aussi un paramètre important, où 20 Km/H est une vitesse de "traitement" tout à fait adaptée et même conseillée par le constructeur. La houe rotative joue aussi le rôle "d'écrouteuse" sur sol battant. Elle permet au sol de se ressuyer un peu plus vite. Elle peut être passée alors que le sol n'est pas encore complètement sec en surface (donc plus tôt que la herse étrille).

A noter que sur les parcelles de Thomas LANGE, le passage de houe rotative n'a été fait qu'à titre de démonstration. Un désherbage chimique "classique" a été réalisé les jours qui ont suivi la démonstration.

**Désherbage mixte : bilan de 7 années d'utilisation de la herse étrille et démonstration d'une bineuse à guidage caméra**

Exploitation de Henri DENOYER (Entraigues - 63), le 04 juin 2010

► Bilan de plusieurs années de désherbage du maïs et du tournesol par binage et bilan de 7 ans de désherbage mixte (chimique + herse étrille) sur blé en agriculture conventionnelle, témoignage de Henri DENOYER, agriculteur à Entraigues :

- Réduction de la quantité d'herbicides
- Bilan économique
- Rendements
- Limites techniques

► Désherbage d'une parcelle de maïs avec une bineuse à guidage caméra infrarouge et désherbage du rang par doigts souples.

Nombre de participants : 20

**Bilan :** A l'instar des traitements chimiques, le désherbage mécanique doit aussi tenir compte des fenêtres météo. Cela explique la date repoussée de cette journée. Henri DENOYER est un agriculteur conventionnel, ayant fait le choix de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires par l'utilisation de matériel de désherbage mécanique (herse étrille, bineuse sur maïs et tournesol). Ses résultats technico-économiques sur 7 ans montrent que le principe de désherbage mixte sur blé (herse étrille + rattrapage en chimique si nécessaire) est efficace sur son exploitation sans diminution de sa marge brute (avec même une tendance à l'augmentation).



Par ailleurs la démonstration du binage à guidage par caméra infrarouge a démontré l'utilité de ce système (passage à plus grande vitesse). Des contraintes ont été soulevées lors de cette démonstration : cet outil est fiable s'il est passé sur une parcelle relativement propre. Si l'inter-rang est trop envahi par les plantes adventices, la caméra n'arrive plus à différencier le rang de la culture (en effet, la caméra détecte le vert et se cale ainsi sur le rang. Malheureusement elle ne différencie pas la culture des autres plantes). Cela entraîne le risque de dévier la bineuse sur le rang et de le détruire. En attendant une amélioration de la détection des verts, il est peut-être possible de se retourner vers des outils de guidage GPS, de plus en plus fiable et précis.

Henri DENOYER s'est aussi équipé d'une bineuse pour désherber l'inter-rang sur la culture du blé. Le guidage caméra sera indispensable pour cette opération. Cette technique sera utilisée dès le début de la campagne 2010-2011. Une démonstration et un suivi de cette technique seront réalisés par la FREDON Auvergne.

## ANNEXE 4

### Synthèse des visites / démonstrations des fermes PHYT'EAUVERGNE 2010

#### Bineuse avec doigts de désherbage sur le rang, houe rotative

Exploitation de Jean-Michel CELLIER-COURTIL  
(St-Saturnin - 63), le 06 juin 2010

► Bilan de 20 ans d'expérience de désherbage mécanique en grandes cultures (notamment herse étrille sur céréales et bineuse sur tournesol), témoignage de Jean-Michel CELLIER-COURTIL, agriculteur à Saint-Saturnin :

- Gestion des cultures sans herbicide
- Bilan et limites techniques
- Résultats agronomiques

► Désherbage d'une parcelle de tournesol à l'aide d'une bineuse à l'avant avec doigts de désherbage sur le rang

Nombre de participants : 25

**Bilan :** Les agriculteurs qui sont en "BIO" depuis de nombreuses années, comme c'est le cas de Jean-Michel CELLIER-COURTIL, possèdent une grande expérience du désherbage mécanique. Cette expérience peut largement profiter aux agriculteurs intéressés par ce type de matériel, qu'il soit en conversion BIO ou en conventionnel. Et cette journée fut encore la preuve que les échanges entre exploitants ayant une expérience dans le domaine, exploitants voulant réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et techniciens sont toujours enrichissants.



La démonstration de binage sur tournesol a montré aux participants la possibilité de réussir un désherbage sans herbicide sur cette culture avec l'effet bénéfique du binage du point de vue agronomique. Les doigts désherbeurs sur le rang sont un « + » pour réduire les adventices sur le rang. Le dernier binage peut s'accompagner d'un butage pour étouffer les adventices sur le rang. Il faut garder à l'esprit que les conditions météo ne sont pas toujours favorables pour un binage efficace (sol ressuyé et pas de pluie pendant quelques jours après le passage de la bineuse).

A noter que cette journée a aussi permis à l'exploitant de mieux régler sa bineuse, notamment au niveau des doigts souples de désherbage du rang.

#### Dés herbineuse

Exploitation du Lycée Agricole de BRIOUDE-BONNEFONT  
(Fontannes - 43), le 23 juin 2010

- Présentation des différents matériels de désherbage alternatif.
- Bilan de 5 années d'utilisation de la dés herbineuse sur l'exploitation du lycée agricole de Brioude-Bonnefont (témoignage du chef d'exploitation)
- Dés herbineuse binage de l'inter-rang et désherbage chimique uniquement sur le rang

Nombre de participants : 10

**Bilan :** En complément d'un traitement chimique de prélevée en plein, la dés herbineuse semble être un outil efficace pour l'exploitation du lycée de Brioude. Il permet de réduire de 2/3 la quantité de produit appliqué (uniquement sur le rang) en ayant l'efficacité, et le bénéfice, d'un binage de l'inter-rang. L'inconvénient majeur de cet outil reste l'antagonisme qu'il existe entre la nécessité d'avoir une hygrométrie haute pour l'efficacité du traitement chimique et la nécessité d'avoir une hygrométrie basse pour l'efficacité du binage. Les fenêtres climatiques en sont parfois réduites.



## ANNEXE 4

### Plaquette de présentation du réseau de fermes de référence

#### Traitement très bas volume : Pulvérisateur Spra-Coupe

Exploitation de Loïc GUIGNEMENT (Thuret - 63),  
le 09 septembre 2010

- ▶ Témoignage de l'agriculteur sur son utilisation depuis 2 ans d'un matériel de traitement en très bas volume :
  - Itinéraire technique
  - Présentation de son matériel de pulvérisation
  - Bilan de ses réductions de doses de produits grâce au traitement en bas volume
- ▶ Visite d'une parcelle ayant fait l'objet d'un déchaumage au glyphosate à doses réduites 2 semaines avant
- ▶ Démonstration d'utilisation du pulvérisateur Spra-Coupe de l'exploitation en traitement en très bas volume

Nombre de participants : 35



**Bilan :** Le traitement en très bas volume est aussi un moyen pour réduire l'usage des produits phytosanitaires. Loïc GUIGNEMENT utilise pour cela un pulvérisateur de marque Spra-Coupe qui lui permet grâce à une précision de la pulvérisation et une vitesse d'avancement élevée (20 à 25 km/h) de descendre jusqu'à 25 L de bouille à l'hectare. Grâce à l'augmentation de la concentration des gouttelettes pulvérisées par ce principe et donc une plus grande efficacité du traitement, il a diminué significativement ses doses de produits à l'hectare. L'exemple montré lors de la démonstration est celui de son dernier désherbage au glyphosate à 1L/ha qui est aussi efficace que ceux à 2 L/ha, 3 L/ha ou à 4L/ha. La machine a réellement impressionné l'ensemble des participants qui avaient du mal à croire qu'un pulvérisateur pouvait travailler aussi efficacement à plus de 20 km/h avec malgré tout une très grande stabilité de la rampe ! Ce type de pulvérisateur est bien-sûr plus adapté sur terrains plats et sur des parcelles de tailles suffisamment importantes.

#### Bilan des visites 2010, herse étrille

Exploitation de Guy MICHEL (Artonne - 63), le  
17 décembre 2010

- ▶ Bilan des démonstrations 2010 (traitement en ultra bas volume, bineuse guidage caméra, désherbineuse, houe rotative,...) avec photos et vidéos
- ▶ Témoignage de l'agriculteur (en agriculture bio depuis plus de 20 ans) :
  - Itinéraire technique complet colza et blé sans produit phytosanitaire
  - Bilan technique de l'utilisation de herse étrille sur son exploitation
- ▶ Visite d'une parcelle de colza bio
- ▶ Démonstration de désherbage d'une parcelle de blé à la herse étrille



### Fredon-Auvergne-GC- Synthèse

**Note générale : 5 / 10**

#### **Avis général synthétique**

Ce dossier semble solide sur le plan technique, avec un réseau de ferme pré existant, des niveaux d'engagement ambitieux, tant en terme de réduction de la dépendance aux phytosanitaires que sur les surfaces engagées dans les fermes. Toutefois, l'avis reste mitigé car sauf en ce qui concerne la mixité AB/Conventionnel, on ne saisit pas bien ce qui va changer par rapport à ce qui était fait antérieurement, c'est-à-dire plutôt une optimisation des traitements. On a un peu le sentiment d'une candidature d'opportunité, sans réel investissement technique ou organisationnel supplémentaire témoignant d'une logique d'entrée dans Ecophyto, dans laquelle le mi-temps de l'animateur est presque surdimensionné. De plus, le faible niveau d'information donné sur l'animation, les partenariats et le recours au conseil extérieur laisse craindre une faible retombée des actions engagées.

#### **Points forts**

- Réseau pré existant
- Niveau ambitieux de réduction de la dépendance aux phytosanitaires
- Présence d'une exploitation de lycée agricole
- Une mixité AB/conventionnel qui semble bien raisonnée
- Une antériorité de travail sur la thématique à travers la structure Phyt'eauvergne
- L'examen d'options du type « ultra bas volume ».
- Tous les leviers existants pour diminuer le recours aux phytosanitaires sont envisagés.
- Compétences techniques de l'ingénieur réseau

#### **Points faibles**

- Réseau de petite taille, avec finalement seulement 4 fermes commerciales en conventionnel, cela fait peu.
- Les diagnostics techniques sur les exploitations sont encore très peu avancés, ainsi que l'identification concrète des leviers de progrès.
- Peu d'idées de la manière dont cela va être animé.
- Animateur pas très qualifié en agronomie (mais issu du milieu agricole), ce qui est peut-être à l'origine d'une approche très « solution technique » (on est assez loin d'un raisonnement exploitation, et très loin du territoire et des filières)
- Pas d'affichage de partenariat
- Peu de recours affiché au conseil extérieur

## ANNEXE 6

### Charte d'engagement des communes de la région Auvergne sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires – membres du comité de pilotage et mode de fonctionnement

#### Membres du comité de pilotage de l'opération

NOM - Prénom	ORGANISME
NICOLAU Nathalie	DREAL Auvergne – Co-animatrice de PHYT'EAUVERGNE
JORDAN Annick	DRAAF Auvergne - Co-animatrice de PHYT'EAUVERGNE et Chef de projet Ecophyto 2018 en Auvergne
BAYLE Yannick	Agence de l'Eau Loire-Bretagne
AURADOU Fabien	Agence de l'Eau Adour-Garonne
ANDRE Agnès	Conseil Régional d'Auvergne
LIPONNE François	Conseil Général de l'Allier
RAMAIN Jean-Luc	Conseil Général de la Haute-Loire
ACHARD Gilles	Conseil Général du Puy-de-Dôme
DENISE Bruno	Conseil Général du Cantal
GUIMARD Nadège et PRADEL Ghislaine	Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne
CHALEIL Serge	Parc Naturel Régional Livradois-Forez
PLANCHAT Régis	Agence Départementale de Développement Touristique 63 – Concours des Villes et Villages Fleuris
SCHERER Dominique	Directeur du Service Espaces Verts de Vichy
CHATILLON Jean-Claude	Responsable Espaces Verts de Courmon (et ancien Responsable Voirie-Espaces Verts de Champeix)
MAITRIAS Philippe	Adjoint Environnement de Courmon
AUROI Danielle	Présidente d'ATMO Auvergne
GIGAULT Jean-Christophe	Adjoint Environnement de Volvic
DEMERE Jean-François	Adjoint Environnement de la communauté de communes Gergovie Val d'Allier, agent du Service Espaces Verts de Clermont-Fd
GARNIER Thierry	EPL Marmilhat
BRAS Christophe	FREDON Auvergne

## ANNEXE 6

# Charte d'engagement des communes de la région Auvergne sur la réduction d'utilisation de produits phytosanitaires – membres du comité de pilotage et mode de fonctionnement

## La charte, concrètement...

### Les engagements de la commune



### Niveau 1 : traitez mieux



- Se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Tenir à jour un registre des interventions phytosanitaires.
- Prendre en compte les contraintes de désherbage dans les nouveaux aménagements.
- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès des habitants.
- Assister à une journée de démonstration de techniques alternatives.

La commune s'engage à se mettre en conformité avec toutes ces règles dans un délai d'un an à compter du jour de la signature et à poursuivre les efforts entrepris par un passage au niveau 2 de la charte.

### Niveau 2 : traitez moins



- Réaliser un plan de d'entretien phytosanitaire des espaces communaux et en respecter les préconisations.
- Tester des techniques alternatives au désherbage chimique
- Réaliser des aménagements pour supprimer les interventions chimiques et innover pour réduire la pollution des eaux par les pesticides.

### Niveau 3 : ne traitez plus chimiquement



- Ne plus appliquer de produits phytosanitaires
- Ne plus faire appliquer de produits phytosanitaires
- Inviter les habitants à ne plus utiliser ces produits chez eux.

### Accompagnement par la FREDON Auvergne

- Réunion d'information des élus
- Formation des agents communaux
- Diagnostic-conseil des pratiques de désherbage de la commune
- Accompagnement pour la communication auprès des administrés
- Promotion et valorisation à l'échelle régionale de la charte et des communes engagées (relais par les médias, parcs régionaux, associations des Maires, Concours des Villes et Villages Fleuris, site Inter...)

### Démarche

- 1** Délibération du Conseil Municipal et signature de la charte par la Commune
- 2** Accompagnement de la Commune par la FREDON pour mettre en place les engagements du niveau signé
- 3** Visite de contrôle du respect des engagements pris par la Commune
- 4** Passage en commission d'Attribution du Label

## **ANNEXE 7**

### **Liste des participants à la réunion de mutualisation des données sur les solutions permettant de réduire l'usage de produits phytosanitaires pour l'entretien de bord de route**

**Mardi 5 octobre 2010 – 9 h 30 à 17 h 00 - Mairie de la Goutelle**

**Animation :** Christophe BRAS, FREDON Auvergne

#### **Programme :**

Matin (en salle)

- ·Démarche de mutualisation des connaissances pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires
- ·Bilan et discussion des solutions déjà mises en œuvre dans chaque département (intervention de la part de chaque Conseil Général et discussion sur les résultats obtenus)
  - 1.Natte anti-végétation
  - 2.Copeaux de bois sous glissière ou en pied de panneau
  - 3.Béton sous glissière
  - 4.Toile de paillage
  - 5.Désherbeur thermique
  - 6.Jachère fleurie
  - 7.Fauchage sous glissière
  - 8.Fauchage retardé
  - 9.Panneaux et balises en fourreau
- ·Conclusions et perspectives 2011 sur les solutions à tester ou à démultiplier (après la visite de terrain)

Après-midi (sur le terrain)

- ·Visite des sites expérimentaux du Conseil Général du Puy-de-Dôme (Centres Techniques de références de Pontgibaud et de Pontaurmur)
- ·Choix des méthodes à tester en 2011 sur les sites expérimentaux visités (cf. perspectives 2011)

Liste des participants :

<b>NOM Prénom</b>	<b>Organisme</b>
POUX Jacques	Conseil Général de l'Allier
OUGIER Sylvie	Conseil Général de Puy-de-Dôme
BLANQUET Sébastien	Conseil Général de Puy-de-Dôme
SAUVAT Pierre	Conseil Général de Puy-de-Dôme
GOURSONNET Yannick	Conseil Général de Puy-de-Dôme
LEBOIS Christian	Conseil Général de Puy-de-Dôme
DUGOUT Frédéric	Conseil Général de Puy-de-Dôme
GALIBERN Vincent	Conseil Général du Cantal
BURIEZ-FERRENBACH Laure	Conseil Général du Cantal
MEISSONNIER Philippe	Conseil Général du Cantal
BOCHE Dominique	DIR - MC
BRAS Christophe	FREDON Auvergne

## ANNEXE 8

### Programme détaillé des 2èmes rencontres régionales « moins de désherbant sur votre commune » et liste des participants

#### Programme

*Ouverture de séance par un élu de la commune qui accueille*

Présentations et animation :  
Christophe BRAS  
FREDON Auvergne

- Bilan de la qualité des eaux vis-à-vis des pesticides en Auvergne - Causes des pollutions
- Comment respecter la réglementation concernant l'utilisation des produits
- Des exemples de solutions techniques pour réduire l'usage de désherbants
- Engagement vers moins de phyto : Charte d'entretien des espaces publics

Témoignages et visites/démo pour chaque rencontre

#### à Vertaizon

- Techniques alternatives d'entretien : Mme FAYE - Adjointe au Maire de Vertaizon, M. GUELON - Adjoint au Maire d'Orcet, M. MARTEAU - Resp. Serv. Tech. Orcet
- Démarche de réduction d'utilisation de phyto. : M. MAITRIAS - Adjoint au Maire de Cournon
- Visites/Démo : Désherbeur thermique à mousse chaude (Waipuna), Désherbeur thermique à gaz, Herse sur stabilisés, Biobac de la commune, Enherbement de trottoirs, Jachères fleuries - M. CHABRIER Resp. Serv. Tech. de Vertaizon

#### à La Bourboule

- Démarche de réduction d'utilisation de phyto. : Mme ERAGNE - Adjointe au Maire de La Bourboule, Mme GOUBAYON - Resp. Serv. Tech. La Bourboule
- Démarche « Zéro phyto. » : M. CHATILLON - ancien Resp. Serv. Tech. de Champeix
- Gestion des plantes envahissantes : Mlle GUIMARD - Parc des Volcans d'Auvergne
- Visites/Démo : Désherbeur thermique à gaz, Désherbage à l'acide pélargonique, gestion de la renouée du Japon, Paillages, Gestion de l'enherbement au Parc Fenestre - Mme GOUBAYON - Resp. Serv. Tech. La Bourboule

#### à Arpajon sur Cère

- Techniques alternatives d'entretien : M. NOZIERE Resp. Serv. Techn. Arpajon sur Cère
- Démarche de réduction d'utilisation de phyto. : M. GOSSET - Adjoint au Maire d'Arpajon  
Mme VEDRENNE - Adjointe au Maire d'Ytrac
- Visites/Démo : Désherbeur thermique à gaz, Biobac de la commune, Allées en stabilisé : enherbement contenu par le piétinement, Herse sur stabilisés, Voiries entretenues à la binette et au rotofil, Broyeur pour production de paillages, Gestion de la Renouée du Japon - M. NOZIERE Resp. Serv. Techn. Arpajon sur Cère

Témoignages et visites/démo pour chaque rencontre

#### au Puy-en-Velay

- Démarche de réduction d'utilisation de phyto. : Mrs GUIEAU et ROBERT - Adjointes au Maire du Puy-en-Velay, M. PEYRET - Maire de Sanssac l'Eglise
- Techniques alternatives d'entretien : M. MERCIER - Resp. Voirie Le Puy-en-Velay, Mme FAYOLLE Resp. Esp. Verts Yssingaux
- Visites/Démo : Désherbeur thermique à gaz, Végétation contenue entre les pavés par le piétinement et le passage des voitures, Paillages, gestion de l'enherbement - M. MERCIER - Resp. Voirie Le Puy-en-Velay

#### à Yzeure

- Démarche de réduction d'utilisation de phyto. : M. BÉRENGER - Conseiller Municipal Yzeure
- Techniques alternatives d'entretien : M. SEPEAU - Resp. Serv. Tech. Yzeure, M. SCHERER - Resp. Serv. Tech. Vichy, M. DRIFFAUD - Resp. Serv. Tech. Bellerive / Allier
- Visites/Démo : Désherbeurs thermique à gaz, Combiné d'entretien des stabilisés, Paillages et couvre-sol, Pompe doseuse pour le désherbage chimique, Quartier en « Zéro Phyto » - M. SEPEAU - Resp. Serv. Tech. Yzeure

*La FREDON Auvergne remercie vivement tous les intervenants qui ont bien voulu partager leurs expériences ainsi que les communes qui ont accueilli ces rencontres.*

**ANNEXE 8****Programme détaillé des 2èmes rencontres régionales « moins de désherbant sur votre commune » et liste des participants****Liste des participants aux rencontres** (personnes ayant signées la feuille d'émargement)**Vertaizon le 12 octobre 2010**

Commune ou organisme	Maire / Président	Elus	Resp Tech / Directeur	Agents Tech
BELLERIVE-SUR-ALLIER			PUYFOULHOUX Bruno	GRAS François
AUGNAT	BRUN Pascale			FABRE Laurent
AULNAT			CONCHON Claude	
BLANZAT				BOUCHON L.
BRASSAC-LES-MINES			PERRIN Claude	
CEILLOUX		BOREL Jean		
CHADELEUF				DAUSSY Alain
CHAMALIERES			LEMARECHAL Erik	BARTHELEMY Patrick
LA CHAPELLE-AGNON		COURT Marie		FAUCHER Albert
COURNON-D'AUVERGNE		MAITRIAS Philippe		
GERZAT		MATASSE Renée		DESNIER Nicolas DONNADIEU Bernard
ISSOIRE			BREUIL Philippe	
JUMEAUX		DUFOUR Robert		BOUTON Fabien ESBELIN Christophe
LACHAUX		SELOSSE Alain		
LEMPDES				DOLLAT G.
LIMONS				RODDIER Serge
LUSSAT				BOYER Fabrice
MANGLIEU				BESQUEUT Serge DALI Marianne
MARSAC-EN-LIVRADOIS			POUZADOUX Philippe	CLEMENCAT Jérôme
LES MARTRES-D'ARTIERE				JAFFEUX Fabien
LES MARTRES-DE-VEYRE			DELMAS Dominique	ILOUYSAILIS
MENETROL		TAVERNIER Karine	DUMOULIN Anthony	RELLIER Simon
MIREFLEURS		ROUBILLE Alain		SAGAZ Manuel
LE MONESTIER				COUPAT Gérard
LA MONNERIE-LE-MONTEL		SAINT André	BARSE Didier	
ORCET		GUELON René	MARTEAU Jean-Pierre	
PERIGNAT-SUR-ALLIER			LACROIX Alain	
PESSAT-VILLENEUVE				BENONI Balthazar
PONT-DU-CHATEAU			BESSEDE Gabriel	
RAVEL				BOSVERT Jean-Yves SEGUIN Michel
LA ROCHE-BLANCHE		TOURLONIAS Denis		
ROCHEFORT-MONTAGNE		BRANDELY François		
ROMAGNAT		ROUX Bernadette	VIVER Florent	TIXIER Hervé
ROYAT			AUTRY Dominique GARDARIN Eric	
SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE		ERNOUL DE LA CHENIERE Gaëlle QUINTON Joëlle		
SAINT-BONNET-LES-ALLIER	DOMAS Philippe	DURIF Bruno		
SAINT-FERREOL-DES-COTES	DUCOING Guy			
SAINT-GEORGES-SUR-ALLIER			DEMERRE Jean-François	
SAINT-MAURICE				BRUNEL Hervé TILLEYRE Christophe
SAINT-REMY-DE-CHARGNAT		BERGOUGNOUX Patrick		BARROT Georges
SAINT-SANDOUX		VANDAM Marc		
THIERS		NERON Alain	CHARBONNIER Jean-Paul JEANDET Raymond	
VERTAIZON		FAYE Josiane	CHABRIER Guy	DAUMARD Fred DONNADIEU Thierry FOURNET-FAILLARD Guy
VEYRE-MONTON		VEYSSEIRE Gérard		
DDT 63				CHOMETTE Paul
PHYTOSEM				LAPIERRE Jean-Charles
CEPA				PERGET Marie-Laure
CAUE 63				DAVID Stéphane
STE Paysagiste				BARODY Yves
ADD Tourisme / CG 63				PLANCHAT Régis
ETS Deschamps			DESCHAMPS	
SARL Joël DEAT Paysagiste			DEAT Christine	
SMVVA				MALHERBE Béatrice
FELTZ Consultant			FELTZ Pierre	
Clermont Communauté				MANEVAL Stéphane
DRAAF - SRAL Auvergne				JORDAN-DUPAS Annick

**ANNEXE 8****Programme détaillé des 2èmes rencontres régionales « moins de désherbant sur votre commune » et liste des participants****La Bourboule le 14 octobre 2010**

Commune ou organisme	Maire / Président	Elus	Resp Tech / Directeur	Agents Tech
AMBERT			RAYNAUD	
LA BOURBOULE	FALGOUX Jean	EYRAGNE	GOUBAYON	GATIGNOL Fernand MONTEL Thierry SALES Christine VANELLY-BRUNE
CHAMPEIX			CHATILLON Jean-Claude	
CHATELGUYON				BRUNIER Raymond
CLERMONT-FERRAND				MARTIN Muriel
COURPIERE				DORE Gwenaëlle LADEVIE Eric
MESSEIX				BATTISTONI Dominique
MURAT-LE-QUAIRE		ANDRAUD Christian		
PESCHADOIRES				FRADIN Fabrice MARCHADIER Frédéric
SAINT-GENES-CHAMPANELLE		IMBAUD Nadine	CORNILLON David	
SAINT-GERMAIN-L'HERM		HOENNER Olivier		DE NAEYER GUILLY Franck VOISSET Alexandre
SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE				ARTIGE Serge
SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE				ACHARD Rémi
GVAC				COLIN Johann
CG63				SAUVAT Pierre
LPA Rochefort-Montagne			2 Enseignants	25 Lycéens et étudiants
Chambre Régionale Agriculture				PACAUD Thomas
ADDTourisme - Concours Fleurissement Dpt et Rég				PLANCHAT Régis
AEAG Délégation Brive				NIGAY Célia
DREAL Auvergne				NICOLAU Nathalie
PNR des Volcans				GUIMARD Nadège

**Arpajon sur Cère le 20 octobre 2010**

Commune ou organisme	Maire / Président	Elus	Resp Tech / Directeur	Agents Tech
ARPAJON-SUR-CERE		GOSSET Bernard	NOZIERES Jean-Marc	
AURILLAC			GARCIA Véronique LATHIEYRE Gilles	GARDES Sébastien
JUSSAC		CARAYOL Alain		
MARCHASTEL		EMORINE Baptiste		
MAURS			DELCLAUX Jean-François	
NAUCELLES				LAFAGE Patrick
OMPS				FORESTIER Pierre
QUEZAC	GALES Christian			
RIOM-ES-MONTAGNES			ROTURIER J.P.	
SAINT-CONSTANT				CAHORS Michel FONTANEL René
SAINT-ETIENNE-DE-MAURS		CAMPERGUE Bernard		LACIPIERE Gilbert
VIC-SUR-CERE			TABUTEAU	MAZARD Lucien
YTRAC		VEDRENNE Carine	VERON Bernard	
CC Pays de Maurs - Syndicat Rance-Célé				DUPETITMAGNIEUX Sylvain
CG15 - MAGE				BONY Laure LEMASQUERIER Yannick
CABA			DONDRILLE Yves	
CPIE Aurillac				LOUVRADOUX Marie
DRAAF-SRAL Auvergne				MROZEK Didier ROCQ Fabien

**ANNEXE 8****Programme détaillé des 2èmes rencontres régionales « moins de désherbant sur votre commune » et liste des participants****Le Puy en Velay le 4 novembre 2010**

Commune ou organisme	Maire / Président	Elus	Resp Tech / Directeur	Agents Tech
ALLEGRE				RIBEYRE Joël
BORNE		VENET Marcel		
BRIOUDE		CHAREYRON Roland	MATHIEU Alain	PIROUX Pascal
COHADE				NADAILLAC Philippe VISSAC Mickaël
CUSSAC-SUR-LOIRE		ASSESAT Georges		
ESPALY-SAINT-MARCEL		GUIGON René		DEROUET Noël
MONISTROL-SUR-LOIRE		CHAMBONNET Colette		BABEYRIN Philippe CHECA Frédéric MARCON Pierrick
POLIGNAC	LEOTOING Thierry	RIGAUD Madeleine VIGOUROUX Jean-Paul		RIVAL Pierre
PONT-SALOMON		JACQUIOT Jocelyne YACHET Chantal		PERRET Anike
LE PUY-EN-VELAY		GUIEAU Willy ROBERT Pierre	MERCIER Jérôme	
SAINT-DIDIER-EN-VELAY		ROUSSET Bernard		FOURNEL Serge ROBYNIER Gérard
SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL				GOUDARD Daniel
SAINT-MAURICE-DE-LIGNON		CLEMENCON Robert		
SAINT-PAL-DE-MONS				CONVERS Jean-Jacques SABOT Gérard SOUVIGNET Didier
SANSSAC-L'EGLISE	PEYRET Gilbert			
SAUGUES		BERGEIRE André		
SOLIGNAC-SUR-LOIRE				CHAPUIS Marc
TENCE				MOULIN Thierry
VALS-PRES-LE-PUY		HUGUENIN Max	PORTAL Didier	
VOREY		DODET Gilles		
YSSINGEAUX			ARCHER Pierre FAYOLLE Nicole	
SAINT-NECTAIRE		BABONNEAU Carole CORNAY Anne		
Naturellement			GARRIDO Laurent	
Cybèle Paysage			RIAS Stéphanie	
AELB				JEHAES Dorothée
ROCHE Paysage			ROCHE Damien	
SARL Echo-Vert Auvergne			BARRIER Anthony	
SOS Loire Vivante				JOVIGNOT Grégory ROMEYER Maxime
CG43				GRIMAUD Jacques NICAUD Juliette
Pépinère FOURVEL			FOURVEL Didier	

**Saint-Flour le 9 novembre 2010**

Commune ou organisme	Maire / Président	Elus	Resp Tech / Directeur	Agents Tech
CHAUDES-AIGUES			PECOUL Jacky	
COREN				CRESPIN Mickaël
LAVEISSIERE		WARGNIER Régis		MENLENDYKS Joost
MASSIAC		PIC Marcel		
MAURIAC				BALMISSE Pierre BORDE Michel
MURAT		COUTAREL André LE RAU Michèle	DELORT Alain	FABRE Michel
SAINT-FLOUR		TARISSON Marguerite		BOYER Josian
VEDRINES-SAINT-LOUP	VICARD Hubert			
LEMPDES-SUR-ALLAGNON			PASSEMARD Christian	PISHET Jessica
PAULHAC		PAGES Maurice		
LE CENDRE				BORNAGHI Jean-Pierre CHAMBON Dominique STELLA Quentin
CLERMONT-FERRAND			LACONIN Brigitte	
NONETTE		BERNARD Maurice BORIE Daniel		

## ANNEXE 8

### Programme détaillé des 2èmes rencontres régionales « moins de désherbant sur votre commune » et liste des participants

Yzeure le 16 novembre 2010

Commune ou organisme	Maire / Président	Elus	Resp Tech / Directeur	Agents Tech
ARFEUILLES	TERRACOL Jacques			
BELLENAVES				CHAZALMARTIN David RAYNAUD David
BESSAY-SUR-ALLIER	SIMON Michel			DESFARGES Ludovic
BOUCE				MADELAINE Philippe
BOURBON-L'ARCHAMBAULT			AUBAILLY Michel	BESSARD Frédéric GIOLAT Sébastien MAUDUIT Jérôme
BRESSOLLES		BAYON Michel		
BUXIERES-LES-MINES		LACROIX Jacques		
LA CHAPELAUDE		RONDIER denis		JAMET Claude
COMMENTRY			BEAUDOUIN Pascal BRUNEL Luc	
COSNE-D'ALLIER		JACQUY Alain		GAVELLE
DURDAT-LAREQUILLE		MOREAU Max		
EBREUIL				MARTIN Jérôme TRONCHE
LA FERTE-HAUTERIVE				DEMOUVEL Roland
FLEURIEL				JONDEAU Fabrice
FRANCHESSE		DESURIER Isabelle POPY Pierrette		CHEMINOT Patrice VILLATTE Gilles
GANNAT				CARQIE Bruno DHUIN Christian JOURDAN Christophe REYNE Philippe ROSSIGNOL Bernard
GENNETINES				CHATELIER Alain
HURIEL			DUMONT Jean-Pierre	
JENZAT				GIORI LEBRETON
LAFELINE				AUBERGER Philippe
LAPALISSE		ROMEUF Pascal		PERONNET Jean-François
LURCY-LEVIS			REFFO Franck	FAULCONNIER Jannick
MAILLET				GAYET Dominique
LE MAYET-DE-MONTAGNE				BILLARD Michel
MEAULNE			POLVE Marc	
MOLLES		POULIGNON Jean-Claude		
MONETAY-SUR-ALLIER	BEYLOT René			
MONTMAROULT			PERRIN Luc	
MOULINS			BONALDI Jean-Jacques BRENOT Laurence	SANVOISIN Jean-François
NERIS-LES-BAINS			COMBEAU Bernard	
PARAY-SOUS-BRIAILLES	JOURNET Gilles			RALET Jean-Luc
PIERREFITTE-SUR-LOIRE		SABOT Philippe		MORLAT Lionel
POUZY-MESANGY		LAFOUGERE Daniel		AUBOIRON Franck
SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT		GIRAUD Henri		SANCELME Bruno
SAINT-PONT		BONNELYE André		MARTINET Pascal
SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE				BONNAMOUR Chrystel
SANSSAT		CHAUMONT Luc		
LE THEIL				BERNA Yves
VARENNES-SUR-ALLIER				MARGELIDON Patrick
VENAS		ROCHE M-Alexandre		
VERNEUIL-EN-BOURBONNAIS				DE PAULA Charles JOIGNEAUX Christian
VILLEFRANCHE-D'ALLIER				GAUME Olivier
YZEURE		BERENGER Henri	GEDRZEZAK Thierry MERLIN Philippe SEPEAU Laurent	BOURNAUD Stéphane CANTE Guillaume DASICUA Frédéric DASTRE-VIGNE Christophe DEVAUX Laurent GAILLARD Jean-Jacques LEROND Christophe MONTAGNIER Jean-Pierre RAYNAUD Olivier RENAUD Johann THEVENOUX Hervé

**ANNEXE 8****Programme détaillé des 2èmes rencontres régionales « moins de désherbant sur votre commune » et liste des participants****Yzeure le 16 novembre 2010 (suite)**

Commune ou organisme	Maire / Président	Elus	Resp Tech / Directeur	Agents Tech
MANZAT				VEYCHARD André
RIOM		LAROCHE Thierry	MORISSET Marie-Paule	
VIC-LE-COMTE			MAIGRET Philippe THIBAUD Philippe	
DDT 03				GENEST Laurent
SODEVAL			ROBERT Frédéric	
CDT 03				ALLIX Chantal
CG 03 - BDQE			LIPONNE François	DESMYTTTER Laurent
Entreprise BRENON Parcs et Jardins			BRENON Christophe	

**Mauriac le 18 novembre 2010**

Commune ou organisme	Maire / Président	Elus	Resp Tech / Directeur	Agents Tech
FONTANGES				FAGEOL Pascal MOSSIER Jean-Louis
MAURIAC		PEYRIDIEUX Odile	CAULUS Laurence	CHANCEL Pierre FILIOL Olivier MARINIE Xavier MONIER Ludovic
MEALLET	ZEVACO Colette			
SAINT-BONNET-DE-SALERS		VENON François		
SALINS	KADIKOFF Michel	CHARLAINE Pierre		
VEBRET		PONTY Eliane		
LPO				BOURSANGE Sabine
MFR - Formation Paysagiste				BILLOUX Johann
EPIDOR				BATTU Viviane
Pays Haut-Cantal / Dordogne	HUMBERT Francis			
Maison Familiale de Mauriac				EGGERT Stephane
CG15 - Agence de Mauriac			TISSANDIER Bernard	

**ANNEXE 9****Liste des participants à la réunion d'information sur le bassin versant de la Vendage (zone prioritaire vis-à-vis du risque « pesticides »)****Réunion d'information sur le bassin versant de la Vendage (43)  
Jeudi 13 janvier 2011 à 14 H 00**

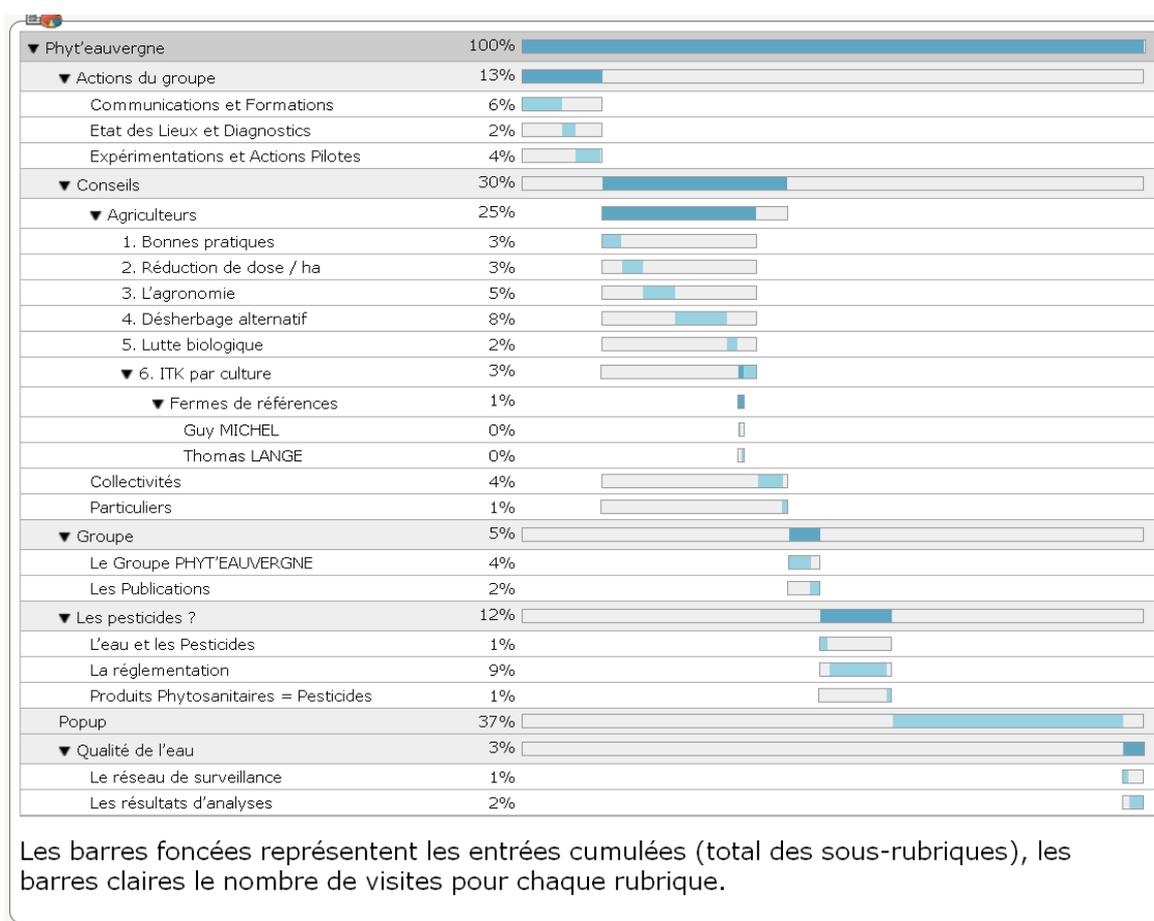
<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction et organisme</b>
NICOLAS Jean-Paul	Chef du Service Dév. Rural Chambre d'Agriculture 43
BROS Gilbert	Président Chambre d'Agriculture 43
DESSIMOND Jacques	Maire de Bournoncle St Pierre
FILLATRE Laure	Agent SATEA Conseil Général G43
LHERITIER Jean-Noël	Conseiller Général Brioude Nord - Conseil Général G43
RAMAIN Jean-Luc	Chef SATEA Conseil Général G43
SAGNOL Laurent	Agent ONEMA SD43
BAYLE Yannick	Agent Agence de l'Eau Loire Bretagne
NICOLAU Nathalie	Agent DREAL Auvergne
JORDAN Annick	Agent DRAAF Auvergne
LAMAT Georges	Agriculteur à St Just Près Brioude
BLANDIN Eric	Agriculteur GAEC des deux Ribeyres
OLLIER Frédéric	Agriculteur GAEC de Barlières
PAGES Maurice	Elu Mairie de Paulhac
BOCHE Dominique	Agent DIR Massif Central
JOS Gilles	Agent DIR Massif Central
MARCHAND F.	Agent DDT 43
NYFFENEGGER Olivier	Agent DDT 43
JOUVE Didier	Dir. Services Tech. du Syndicat des eaux du Brivadois
SABADEL Bernard	Agriculteur à Bournoncle St Pierre
BOUDON Claude	Agriculteur à Beaumont
MATHIEU Alain	Resp. Services Techniques Mairie de Brioude
COVINHES Fabien	Agent Services Techniques Mairie de Brioude
CHARTOGNE Cécile	Agent ARS Auvergne DT 43
TIOQUE Dominique	Agriculteur à Cohade
COMPTOUR Jacques	Elus Mairie de Cohade
GAUTHIER Cédric	Agriculteur à St Beauzire
THONNAT Eliane	Agricultrice à Beaumont
CHAUVET Denis	Agriculteur à Beaumont
MAZEAU Lucile	Agent EPL - SAGE Allier Aval
BRAS Christophe	Agent FREDON Auvergne

**ANNEXE 10 :****Liste des expertises techniques apportées en 2010 aux structures porteuse d'une démarche territoriale**

Organisme sollicitant l'expertise	Démarche territoriale concernée	Date	Expertise apportée				
Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et Clermont Communauté	Démarche territoriale BV Auzon	08/04/2010	Participation active aux réunions du Comité de Pilotage du bassin versant de l'Auzon				
		25/01/2010 - 23/09/2010	Réflexion et propositions de stations de prélèvement pour le suivi « pesticides » sur le BV de l'Auzon – Soutien technique dans la rédaction du Contrat de BV Auzon				
		05/02/2010	Participation active aux réunions du Comité Technique pour le suivi du diagnostic phytosanitaire du bassin versant de l'Auzon				
Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre	Contrat de Rivière Veyre	15/04/2010 - 06/07/2010 - 19/10/2010 - 21/10/2010	Participation active aux réunions du comité technique et au comité de pilotage du Contrat Territoriale du BV de la Veyre				
		05/07/2010 - 13/07/2010 - 17/09/2010 - 23/09/2010	Travail sur les données analyses et sur les éléments transmis par la bureau d'étude en charge du diagnostic du BV de la Veyre				
		09/02/2010	Préparation et intervention auprès des agriculteurs du BV de la Veyre				
		Clermont Communauté	Projet de Contrat Territorial Artière	26/10/2010	Réponses aux questions techniques sur les résultats d'analyse et sur le diagnostic phytosanitaire du bassin versant de l'Artière		
				SIVOM de la Région d'Issoire	Contrat Territorial sur le bassin versant du Lembronnnet	22/09/2010 - 17/11/2010 - 01/12/2010 - 08/12/2010	Réponses aux questions techniques du SIVOM sur le diagnostic phytosanitaire du bassin versant du Lembronnnet et sur le rapport rendu par le bureau d'étude
						Conseil Général Haute-Loire	Mise en place du Contrat Territorial sur le bassin versant de la Vendage
LPO	Contrats Natura 2000 : planèze de Saint-Flour, gorges de la Truyère, gorges de la Dordogne	29/09/2010	Réponse téléphonique et par mail aux questions techniques concernant les MAET et l'intérêt technique de tels mesures sur les secteurs Natura 2000 portés par la LPO				
EPTB	SAGE Allier Aval	01/10/2010	Réunion concernant l'intérêt technique des mesures agricoles proposées pour réduire les pollutions des eaux par les produits phytosanitaires dans le cadre du SAGE Allier-Aval				
SMAD des Combrailles	Contrat Territorial Sioule et Bouble	23/06/2010	Réponse téléphonique et par mail aux questions techniques concernant les alternatives au désherbage alternatif en zones non agricoles				
SMAT Bassin de Sioule	Contrat Territorial Sioule	16/06/2010	Avis technique sur le cahier des charges relatif à l'étude diagnostic phyto du BV de la Sioule				

## ANNEXE 11 :

### Répartition des visites de chaque rubrique du site Internet de PHYT'EAUVERGNE sur la période avril 2010 - avril 2011



La rubrique « Popup » rassemble tous les articles apportant des compléments d'information aux articles principaux. Ils ne peuvent donc pas être rattachés à une rubrique précise.

#### Articles les plus visités :

1	Utilisation, transport, stockage	5325
2	Les buses	4075
3	Homologation et étiquetage	3195
4	4.Colza	2189
5	FREDON Auvergne	2013
6	2002-2006 - Mise en place et expérimentation de Biobacs	1934
7	7.Bineuse à dents	1546
8	Le Groupe Plénier de PHYT'EAUVERGNE	1502
9	9.Herse étrille ou sarclouse	1454
10	Liste des publications	1447
11	6. Désherbage thermique	1333
12	Les résultats d'analyses - Les brochures "papier"	1254
13	1. Equipements du pulvé	1237
14	1. Traitements optimisés	1206
15	Organigrammes et partenaires	1156
16	Rapports d'activité	1145
17	3. Auxiliaire	1131
18	Etude SIRIS : Définition	1119
19	La cuve de rinçage	1088
20	Le DPAE	1071
21	Biobac de St-Bonnet Près Riom	1054
22	Création et objectifs du groupe	1050
23	1. Rotation / Assolement	1021
24	4. Désherbineuse	994
25	2. Remplissage du pulvé	984
26	2. Houe rotative	940
27	Qu'est-ce qu'un Produit Phytosanitaire ?	928
28	Aires de remplissage et Biobacs individuels de référence	898
29	Plan de Désherbage Communal : Définition	894
30	2. Couverts végétaux	887



# LES ACTEURS DE PHYT'EAUVERGNE

Co-animation : DRAAF Auvergne et DREAL Auvergne

## L'administration

- Préfecture de Région
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement / Service de l'Eau de la Biodiversité et des Ressources (DREAL/SEBR)
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt / Service Régional de l'Alimentation (DRAAF/SRAI)
- Directions Départementales des Territoires (DDT) des 4 Départements
- Mission Inter-Service de l'Eau (MISE) des 4 départements
- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Société Nationale des Chemins de fer Français (S.N.C.F.)
- Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche / Direction Générale de l'Alimentation - Sous-Direction de la Qualité et de la Protection des Végétaux (MAAP/DGAL-SDQPV)
- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer / Direction de l'Eau et de la Biodiversité (MEEDDM/DEB)

## Les collectivités territoriales

- Conseil Régional
- Conseils Généraux des 4 départements
- Associations Départementales des Maires des 4 départements

## Les Professionnels Agricoles

- Fédération Régionale des Coopératives Agricoles
- Fédération Régionale du Négoce Agricole
- Union des Industries pour la Protection des Plantes (U.I.P.P.)
- Union des Entreprises pour la Protection et la Santé des Jardins (U.P.J.)

## Les conseillers et les utilisateurs de produits phytosanitaires

- Chambre Régionale d'Agriculture
- Chambres Départementales d'Agriculture des 4 départements
- Fédération Régionale de Défense Contre les Organismes Nuisibles en Auvergne (FREDON Auvergne)
- Auvergne Biologique
- Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles (FRCUMA)
- Instituts et Centres Techniques Agricoles Régionaux
- Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône

## Les acteurs de l'eau

- Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
- Les syndicats d'eau d'Auvergne
- Associations agréées de protection de l'environnement et de la pêche
- Associations de consommateurs

## La recherche et l'enseignement

- Enseignement (VetAgro Sup, Legta - GIS, Université Blaise Pascal, AgroParisTech)
- Organismes de recherche (Cemagref, INRA, BRGM, CNRS)

Les actions 2010 de PHYT'EAUVERGNE ont été financées par :



Projet co-financé par l'Union européenne  
fonds européen agricole de développement rural FEADER



Document financé par :



Document réalisé par :

